

2016 - 2017



Guide Pratique Communautaire n° 2

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA FERTÉ ST-MICHEL

VIE LOCALE → CADRE DE VIE → ENFANCE → JEUNESSE ET ÉDUCATION → CULTURE, LOISIRS → BON À SAVOIR

▲ Place de la République

Tél. : 02 33 14 00 40 / Fax : 02 33 14 00 14

Courriel : cdc@lafertemace.fr



*U*ne nouvelle année scolaire qui s'annonce, et donc un nouveau guide pratique. Son ambition est de vous faire connaître la gamme très complète des activités et prestations mise à la disposition de tous.

*A*u cours de ces dernières années, nous avons renforcé et développé les services offerts à la population : maison de la petite enfance, pôle de santé, centre socio-culturel, rénovation du cinéma et de la médiathèque « la grande nouvelle ». Dès cet automne la salle des arts martiaux (ancienne salle de l'amicale fertoise) va permettre aux arts martiaux et à la gymnastique d'évoluer dans de bonnes conditions. Tous ces équipements renforcent l'attractivité du centre-ville, grâce à la fréquentation qu'ils induisent.

*L*es travaux du foyer des jeunes travailleurs (FJT) et des bureaux de la circonscription d'action sociale du département sont commencés. La création de ces 23 logements va être importante non seulement pour le quartier Jacques Prévert mais également pour l'activité économique. En effet, grâce à cet équipement, les entreprises pourront plus facilement recruter des jeunes, en apprentissage ou en tant que salariés, puisqu'ils auront là un logement adapté à leur situation.

*L*e soutien à l'activité économique est capital pour l'emploi. Pour poursuivre l'action menée ces dernières années, nous devons nous inscrire dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales en cours. Cette réforme traduit la volonté de l'état de s'appuyer sur des grandes collectivités (régions, métropoles et agglomérations). C'est dans ce nouveau cadre administratif que notre adhésion à Flers-Agglo, qui sera opérationnelle en janvier 2017, est porteuse d'avenir. C'est en s'appuyant sur l'expertise technique, humaine et financière de la communauté d'agglomération élargie à La Ferté-Macé que nous assurerons notre développement.

*C*e guide est une modeste contribution au bien vivre ensemble. Il aidera chacun à trouver sa place à La Ferté-Macé.

Jacques DALMONT
Président de la CDC La Ferté St Michel
Maire de La Ferté Macé

CONCEPTION / RÉGIE PUBLICITAIRE

Les Editions d'Astorg - 60/64 av. du Général Leclerc - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT - Tél. : 01 41 86 06 06 - Dépôt légal - 3^{ème} trimestre 2016
Directeur de la publication : M. Jacques DALMONT, Président de la CdC La Ferté-St Michel - **Responsable communication :** Séverine GOUAULT
Tél. : 02 33 14 00 44 - Courriel : dec@lafertemace.fr - **Déléguée communautaire chargée de la communication :** Annick JARRY. Ont collaboré à ce numéro : Laurence MARTIN, Damien VATINEL et les services municipaux - **Crédits photos :** Photothèque de la Ville - Plan de Ville fourni par l'Office de Tourisme (*Publi Duffusion*) © Photo Flash M. Gigan CDC La Ferté-St Michel - Mairie - Place de la République - 61600 LA FERTÉ MACÉ
Tél. : 02 33 14 00 40 - Courriel : cdc@lafertemace.fr - Site : www.laferte-stmichel.fr - Ouvrage imprimé sur papier recyclé issu de forêts gérées durablement avec des encres végétales. Ce guide est entièrement financé par les annonceurs. La CDC les remercie de leur participation.

CHARPENTE
COUVERTURE
ZINGUERIE

Gilles ROMAIN : 06 07 52 06 98
Sébastien ROMAIN : 06 77 24 32 50
romain.couverture@wanadoo.fr

Ossature Bois Bardage



VELUX®
INSTALLATEUR
RGE
QUALIBAT

21, Beausoleil
61600 Saint-Maurice-du-Désert
Tél. : 02 53 37 36 67
Fax : 02 53 38 87 11

HÔTEL ★★ RESTAURANT
Les Camélias

6, Av. du Château de Conterne
61140 Bagnoles-de-l'Orne
Tél. : 02 33 37 93 11
Fax : 02 33 37 48 32
Mail : cameliashotel@wanadoo.fr
Site : www.cameliashotel.com

SP MENUISERIE

PVC - BOIS - ALU

VOLET ROULANT
STORE - FENÊTRE
VÉRANDA - PORTE DE GARAGE
PORTE D'ENTRÉE
PERGOLAS

47, avenue Robert-Cousin

61140 BAGNOLES-DE-L'ORNE

Tél. 02 33 30 85 71

Fax : 02 33 30 85 78

RCS Condé A 404 408 478 - APE 4332A - SIRET 404 408 478 00026 - n° Intracommunautaire FR 80 404 408 478

ATELIER JS
architecte

à la mesure
de vos attentes

S. SELLOS - Architecte
JP. GUERIN - Associé
22 Route de Paris - BP 37
61 600 LA FERTÉ-MACÉ
02 33 14 00 29
contact@atelierjsa.fr

Agence membre du réseau RCAN, certifiée ISO 9001.



Vie Locale

- 04 Votre Communauté de Communes
- 10 Les élus
- 15 Services
- 20 Démarches administratives
- 25 L'information

VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA FERTÉ-SAINT MICHEL

Depuis le mois de janvier, La Ferté-Macé et Antoigny forment la commune nouvelle LA FERTE MACE. La CDC est composée des communes de La Ferté-Macé et de St Michel des Andaines jusqu'à fin décembre 2016.

Fiche d'identité

Région : Basse Normandie

Département : Orne

Canton : La Ferté-Macé (Chef-lieu)

Préfecture : Alençon

Nombre habitants :

- La Ferté-Macé : 6114 habitants (Insee 2014)
- Antoigny : 136 habitants
- St-Michel-des-Andaines : 345 habitants

Code postal : 61600

Superficies :

- La Ferté-Macé : 2704 hectares
- Antoigny : 482 hectares
- St-Michel-des-Andaines : 660 hectares

Points culminants :

- La Ferté-Macé : 286m
- Antoigny : 222m
- St-Michel-des-Andaines : 253m

À la Ferté-Macé

❖ Camping Municipal

❖ Aire d'accueil camping-car :

Place de Neustadt et près des gîtes de loisirs
accès route de Domfront.

❖ Marché hebdomadaire : le jeudi matin

❖ Marchés Terroir et Artisanat : les 1^{ers} vendredis d'avril à octobre.

Site : www.laferte-stmichel.fr



Facebook : facebook.com/LaFerteMace

Twitter : twitter.com/LaFerteMace61

Inscription à la newsletter sur la page d'accueil du site

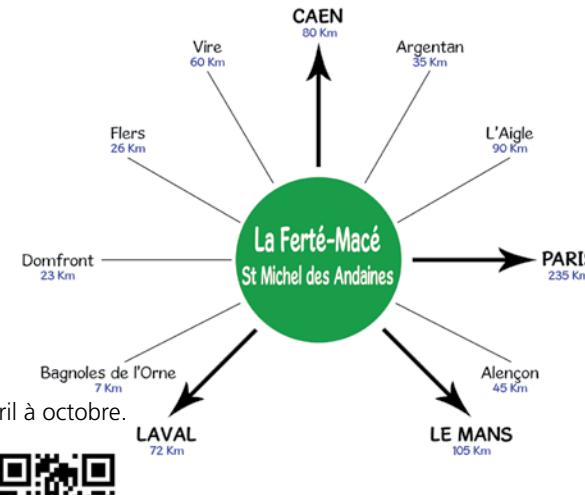
La Ferté-Macé est jumelée avec

NEUSTADT am Rübenberge (Allemagne) depuis 1980,

LUDLOW (Angleterre) depuis 1987

La Ferté-Macé

La ville est située sur l'axe ferroviaire Paris-Granville, correspondance par car SNCF, à Briouze et Argentan. Elle est distante de 8 km de l'aérodrome de Bagnoles-de-l'Orne-Couterne, spécialisé dans l'aviation légère et de loisirs.



Bordée par le massif forestier des Andaines, proche de la ville thermale de Bagnoles-de-l'Orne et appartenant au Parc Naturel Régional Normandie Maine, la ville est le cadre idéal pour effectuer des séjours «verts». Au-delà, La Ferté-Macé dispose en son sein, d'un jardin public fleuri (Parc Barré Saint) doté de jeux pour enfants, et surtout d'une base de loisirs de plus de soixante hectares dont 28 hectares constituent un des plans d'eau les plus importants de l'Orne.

Il n'est pas nécessaire d'aller loin pour se dépayser : lieu de détente, de promenade, de jeux sur terre comme sur l'eau... cet espace est une des richesses de la ville, autant à destination des visiteurs que des locaux. Fidèle à son statut de ville-centre, La Ferté-Macé a une activité commerciale importante avec de nombreux commerçants et artisans dans son cœur de ville. De plus, son Union Commerciale (UCIA) est active et participe à la défense et la promotion du commerce local pour dynamiser le centre-ville. Son programme annuel est riche en événements. On peut ajouter d'autres manifestations organisées en partenariat avec la municipalité, l'Office du Tourisme et les associations ...

Citons entre autres...

❖ Automne : Braderie; Fête Médiévale; Course de l'Incendiaire; Journées mycologiques; Cyclo-cross

❖ Hiver : Marché de Noël; Salon de l'Habitat...

❖ Printemps : Course de printemps; Marché aux fleurs; Pierres en lumières...

❖ Eté : Les triathlons du lac; Fête de la Musique; Les animations sur la base de Loisirs; Festivités du 13 juillet; Moto Cross...

Un peu d'Histoire..

Dans la ville, de nombreux éléments nous rappellent notre patrimoine. Quelques exemples :

❖ Le centre-ville est axé sur la place Leclerc et le Monument aux Morts (œuvre de Marcel Pierre, sculpteur local).

❖ L'église Notre-Dame, construite au XIX^e siècle, imposante et ornée de magnifiques vitraux. Ses clochers s'élèvent à 60 m de hauteur.

❖ La chapelle romane, située à proximité de l'église, est classée monument historique.

❖ Le Musée du Jouet, où sont exposés des jeux et jouets des 19^e et 20^e siècles.

Pour clôturer ce bref tour des richesses de la Ferté-Macé, qu'il vous reste à découvrir et à approfondir, il est impératif de goûter la spécialité gastronomique locale : Les tripes à la mode fertoise de renommée nationale. Ces tripes en brochette sont présentées de manière originale sur leur billette (bâtonnet en bois de coudrier). Accompagnées de notre production locale de cidre, poiré,

pommeau ou calvados.

Au moyen-âge, le bourg possédait une place-forte située à l'emplacement de la place Neustadt, dénommée antérieurement place du Château. Cette forteresse dont l'un de ses barons au début du XI^e siècle, s'appelait Mathieu, lui apporta son nom (firmatas Mathei ou férata Mathei). Un édifice du XI^e siècle témoigne de cette époque, la Chapelle Romane dont il reste quelques travées et sa tour carrée qui était située à la croisée du transept.



Le développement économique de ce bourg est fort ancien

Dès le XVI^e siècle, des sociétés commerciales fertoises vendaient des toiles fabriquées localement ou achetées à d'autres fabriques.

De 1730 à 1790, La Ferté-Macé vit un premier essor avec le développement du tissage à main puis un repli avec la Révolution Française et à nouveau une période de développement entre 1830 et 1860...

Le Tissage à main de toile et de coutil, le blanchiment, la passementerie, le commerce de tissus, furent les bases de l'industrie textile fertoise de la seconde moitié du XIX^e siècle. À ne pas oublier, un autre secteur d'activités, celui du bois, avec des scieries mécaniques fabriquant notamment des galoches.



L'essor industriel au XIX^e siècle s'est accompagné du développement global de la ville :

- l'arrivée du chemin de fer en 1869,
- dès 1897 un commerce dense et varié et la création d'institutions économiques, juridiques et financières.
- en 1854, le conseil municipal arrête un important plan d'alignement et d'élargissement et de création de rues et en 1879, source de commodité et d'hygiène le circuit d'eau potable est inauguré.

Enfin, deux grands bâtiments viennent symboliser le développement urbain et industriel évoqué ci-avant : une nouvelle église consacrée en 1860 et achevée dans les premières années du XX^e siècle et un imposant Hôtel de Ville inauguré en 1901.

Sources : «Revues du Pays Bas-Normand» : La Ferté-Macé 1800-1914, tome 1, l'urbanisme et son évolution par Michel Louvel et le tome 2, Une ville industrielle du textile par Jean-Claude Collin et Michel Louvel
Bibliographie de Michel Louvel :

- * Méconnu et reconnu, qui retrace la vie du sculpteur fertois Marce Pierre.
- * Jules Davoust : Un fertois, officier d'infanterie de marine ; deux missions dans la région du Haut Fleuve .
- * Maurice Retour, Jeune capitaine mort au front. Patron d'un tissage mécanique à La Ferté-Macé

Antoigny

Antoigny est devenue le 12 janvier 2016 une commune déléguée au sein de la commune nouvelle de La Ferté-Macé. La commune est située dans le sud-est du pays d'Andaine. Son bourg est à 4,5 km à l'est de Couterne, à 7,5 km au sud-est de Bagnoles de l'Orne et à 8,5 km au sud de La Ferté-Macé. Le point culminant (222 m) se situe en limite nord est, près du lieu dit la Nolendiére. Le point le plus bas (138 m) correspond à la sortie du territoire de la Maure, affluent de la Gourbe, au sud la commune est bocagère. Antoigny a compté jusqu'à 627 habitants en 1806. En 1864, une filature est installée sur le site de La vallée de la cour. Elle sera transformée en fabrique de blocs de glace, en hôtel restaurant, en discothèque et maintenant en gîtes et possède une salle privée pouvant accueillir jusqu'à 300 personnes.



Un peu d'histoire...

Ce site galloromain tire son nom d'Antoniacus, empereur romain. Antoigny fut occupée par les Romains qui établirent probablement des thermes aux Gorges de Villiers où jaillit une eau chaude et bouillonnante (15° C température constante toute l'année) qui, dit-on, n'a rien à voir avec celle de Bagnoles, pourtant très proche. Un culte de la fécondité aurait existé en ce lieu (réorienté vers Saint Antoine par les évangélisateurs Catholiques).

L'Eglise Saint Martin

Eglise du XVII^e siècle en granit de plan allongé, à nef et chœur rustiques. Son clocher daté de 1693 est garni d'une niche avec un Saint Martin au pauvre en pierre peinte du XVI^e siècle. Les 3 autels forment un ensemble fort décoratif du XVII^e siècle, en bois polychrome. Ils sont ornés de colonnes torsadées, de descentes de guirlandes et de petits frontons. Dans le cadre des randonnées en Pays Fertois (à paraître à l'automne sur un site internet) un circuit de 8 km passant par les Gorges de Villiers et Fontaine Chaude est déjà connu de nombreux marcheurs. Antoigny possède une salle polyvalente pouvant accueillir jusqu'à 70 personnes.



St-Michel-des-Andaines

Saint-Michel des Andaines est un village situé à la lisière de la forêt des Andaines, distant de 5 km de La Ferté-Macé. On raconte qu'aux Andaines, on dépendait de Tessé pour la Mairie et St-Maurice-de-Désert pour le spirituel. Situation qui posait parfois problème pour déclarer une naissance ou célébrer un mariage. Un dénommé Jacotin donna son terrain pour y construire une église. Le 30 septembre 1820, l'évêque décida de lui donner le nom du saint archange. A cette paroisse il ne manquait qu'un maire. L'abbé Gascoin, obtint en 1840 la création de St-Michel-des-Andaines, dont les terrains furent pris sur cinq communes avoisinantes.



OFFICE DE TOURISME LA FERTÉ-MACÉ ET SA RÉGION

11 rue de la Victoire

Tél. : 02 33 37 10 97

Mail : otsi.la-ferte-mace@wanadoo.fr

Sites : www.tourisme-lafertemace.fr / <http://otsilafertemace.unblog.fr> / <https://facebook.com/otlafertemace>

→ Ses missions

Promouvoir le territoire, accueillir et renseigner les touristes. Une conseillère en séjour, bilingue reçoit les visiteurs. L'Office organise chaque année différentes manifestations (journée nature, journées mycologiques, visites thématiques, randonnées, expositions dans le hall de l'Office de Tourisme...) et des visites commentées de La Ferté-Macé. Un partenariat actif avec la ville de La Ferté-Macé s'est engagé à travers l'organisation de plusieurs manifestations en commun. Boutique (livres historiques, cartes postales, sets de table, topo de randonnées, CD), espace salon, jeux pour les enfants. Accès Wi-Fi gratuit

Horaires d'ouverture :

Lundi : de 14h à 17h30

Du mardi au Vendredi : de 9h à 12h15 et de 14h à 17h30

Samedi : de 9h à 12h

→ L'office de Tourisme s'installe au Musée du Jouet pour en assurer les visites

Périodes Scolaires

Périodes Scolaires	Les Mercredis 14h - 17h30	Les Samedis 9h - 12h
Vacances Scolaires A, B, C	Les Mercredis 14h - 17h30	Les Jeudis et Samedis 9h - 12h

→ Balades commentées de la Ville

De mai à août : tous les jeudis à 14h30, au départ de l'Office de tourisme - Durée environ 2 heures - Sur réservation (minimum 5 personnes) - Tarif 3€ par personne (gratuit pour les moins de 12 ans) - Pour les groupes, sur réservation toute l'année. Historique de la ville, église Notre Dame et romane, Trésorrama et les salles de la Mairie.



UCIA, UNION COMMERCIALE, INDUSTRIELLE ET ARTISANALE

11, rue de la Victoire

61600 LA FERTÉ-MACÉ

Tél. : 02 33 37 10 97

Mail : ucia.lafertemace@orange.fr

Site : <http://ucialafertemace.unblog.fr>

Facebook : <https://www.facebook.com/ucialafertemace61600>

→ Ses missions

Animer l'activité commerciale de la ville, à ce titre, l'U.C.I.A. organise de nombreuses animations et opérations commerciales : marché aux fleurs ; fêtes des mères ; grande foire-braderie-foire aux vins-marché Art et Terroir ; marché de Noël...

- Représenter et défendre les intérêts des industriels, commerçants et artisans Fertois.
- Accueillir et conseiller les nouvelles entreprises

Le chèque cadeau de La Ferté-Macé, le cadeau original : Une offre variée et diversifiée grâce à tous les commerçants Fertois. Choisir d'offrir à vos salariés des chèques cadeaux c'est :

- La certitude de faire plaisir, cr c'est aujourd'hui le cadeau préféré des Français
- Adopter une solution clé en main gérée au plus proche de vous
- Participer au développement économique de notre agglomération en soutenant le commerce de proximité
- Leur proposer une offre de services et commerces diversifiée : jouets, magasin bio, super et hypermarchés restaurants, boucherie, charcuterie, boutique de vêtements hommes/femmes, lingerie, sport, électroménager, informatique, optique, décoration, bricolage, librairie, photographe, téléphonie, fleuriste, bijouterie, cordonnerie, pressing, cuisiniste, coiffure, esthétique, chaussures, motoculture...

Ces chèques sont vendus aux comités d'entreprises, directeurs de sociétés locales mais aussi aux particuliers qui le désirent. La valeur varie de 5€ à 50€. Faire plaisir à vos salariés vous offre des avantages ! Le chèque cadeau relève de la réglementation des chèques et bons cadeaux. A ce titre, leur montant est exonéré de cotisations de Sécurité Sociale (selon conditions particulières). Pour connaître vos avantages, reportez-vous à la réglementation URSSAF sur les chèques cadeaux.

→ Pour tous renseignements : UCIA Tél. : 02 33 37 10 97



Un cadeau original :
offrez des chèques cadeaux !



Les chèques cadeaux servant
au développement économique
de notre agglomération sont
une opportunité pour tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Élus à votre écoute...

Les conseils communautaires et municipaux sont ouverts au public. En fin de séance, le Président, le Maire invite l'assistance à s'exprimer sur les sujets abordés. Les délibérations des conseils sont annoncées par voie de presse et sur le site internet de la cdc : www.laferte-stmichel.fr



Jacques DALMONT
Maire,
Maire de La Ferté-Macé.



Marcel FLANDRIN
Maire délégué,
Maire d'Antoigny.



Noëlle POIRIER
1^{er} adjoint,
Etat civil, Elections,
Cimetière, Urbanisme,
Recensements.



José COLLADO
2^{ème} adjoint
Affaires scolaires,
Enseignement secondaire
et post-baccalauréat /
Restaurant municipal.



Annick JARRY
7^{ème} adjoint
Information
et communication
municipale,
Petite enfance.



Jean-Yves TALLOIS
8^{ème} adjoint
Affaires culturelles,
Vie locale.



Marie-Claire LEFOULON,
9^{ème} adjoint
Commission Antoigny.



David CHOPIN
10^{ème} adjoint
Commission Antoigny.



Thérèse LE TINTURIER
3^{ème} adjoint
Centre socioculturel,
Prévention et tranquillité
publique, Participation
citoyenne, Solidarité,
Mobilité.



Jacky CLÉMENT
4^{ème} adjoint
Finances, Assurances,
Sports, Base de loisirs.



Claude ROYER
5^{ème} adjoint
Action sociale (CIAS),
Santé, Séniors,
Logements municipaux.



Yvon FRÉMONT
6^{ème} adjoint
Bâtiments communaux,
Travaux, Centre technique
municipal.

LES CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Stéphane ANDRIEU
Mickaël AUMOITTE
Caroline BOUVIER
Matthieu CHESNEL
Magali COURTEILLE
Michel CUSSET
Aline DAVY
Yvon FOEZON
Yves JEANNE
Yves HERGAULT
Sylviane KARAMAT
Odile KRONNEBERG

Christine LALLIA
Elodie LASNE
Chantal LEUDIERE
Leïla POTEL
Christine POTTIER
Thierry POTTIER
Franck QUERU
Martine QUENTIN
Nadège QUENTIN
Marie-Annick RALU
Didier THEVENARD

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Président : Jacques DALMONT

Les Vice-Présidents : Christian CLEMENT, 1^{er} vice-président (voirie / espaces verts / environnement), José COLLADO, 2^{ème} vice-président (développement économique et numérique), Noëlle POIRIER, 3^{ème} vice-présidente (urbanisme), Didier THEVENARD, 4^{ème} vice-président (logement social / équipements structurants), Franck QUERU, 5^{ème} vice-président (finances).

LES DÉLÉGUÉS COMMUNAUTAIRES :

Annick JARRY,
Sylvain JARRY,
Thérèse LETINTURIER,
Yvon FRÉMONT,
Armelle DESTAIS,
Marc MAILLARD,
Chantal LEUDIÈRE,
Denis DUGRAIS,

Christian GUÉRIN,
Isabelle GARNIER,
Daniel CORBIÈRE,
Virginie DREUX-COUSIN,
Stéphane ANDRIEU,
Isabelle MICALAUDIE,
Samuel RADIGUE,
Nadège QUENTIN.

■ À La Ferté-Macé : Le Maire et les adjoints reçoivent sur rendez-vous. Contact : secrétariat du Maire Tél. : 02 33 14 00 46. La liste des adjoints de permanence est disponible sur le site www.laferte-stmichel.fr et dans la presse locale chaque semaine. La liste et la composition des commissions communautaires et municipales et les comptes rendus des conseils communautaires et municipaux sont consultables en mairie et sur le site www.laferte-stmichel.fr.

■ À Antoigny, le Maire délégué, Marcel Flandrin, reçoit aux heures d'ouverture les lundi et jeudi de 17h à 19h. Ou sur rendez-vous, contact : secrétariat du Maire Tél. : 02 33 37 14 91

■ À St-Michel-des-Andaines, le Maire Sylvain Jarry reçoit sur rendez-vous. Contact : secrétariat du Maire, Tél. : 02 33 37 02 84

◎ LES CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

José COLLADO et Brigitte VIARMÉ

Contacts : Permanences sans rendez-vous :

Le 1^{er} lundi du mois à la Mairie de Messei de 10h à 12h.

Le 2^{ème} lundi du mois à la Mairie de La Ferrière-Aux-Etangs de 10h à 12h et le 1^{er} samedi du mois à la Mairie de La Ferté-Macé de 10h à 12h.

Permanences avec rendez-vous :

Tous les autres jours, s'adresser aux Mairies.

✉ José COLLADO - Tél. : 06 62 43 02 66

Mail : jose.collado@orange.fr

✉ Brigitte VIARMÉ - Mail : viarme.brigitte@orne.fr.

→ Vous pouvez consulter les délibérations sur le site www.orne.fr, rubrique « pratique » puis « délibérations archivées ».

◎ SÉNATEURS

Nathalie GOULET,
Jean-Claude LENOIR

◎ DÉPUTÉS

Joaquim PUEYO,
Yves GOASDOUÉ,
Véronique LOUWAGIE.

◎ PRÉSIDENT DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Alain LAMBERT

◎ PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL

Hervé MORIN

◎ LE DÉFENSEUR DES DROITS

Un délégué départemental aide des personnes physiques ou morales qui contestent une décision, un comportement de l'administration française ou d'une délégation de service public. Il recherche un règlement amiable, au cas par cas, en toute équité entre les deux parties. Le délégué assure une permanence à la Préfecture de l'Orne. Il reçoit le citoyen sur simple demande. Contact : Préfecture de l'Orne, Tél. : 02 33 80 62 18. Site : www.defenseurdesdroits.fr

◎ LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Il a pour but de trouver une solution amiable entre deux parties qu'elles aient ou non déjà saisi un juge. Il intervient dans des conflits d'ordre civil (ex : troubles de voisinage, différents entre propriétaire et locataires...) ou d'ordre commercial (ex : litiges de la consommation, impayés...). Le conciliateur de justice est saisi par simple lettre ou demande verbale auprès du greffe du tribunal compétent.



SERVICES COMMUNAUTAIRES & MUNICIPAUX

www.laferte-stmichel.frMairie
de la Ferté-Macé

La Ferté-Macé

HOTEL DE VILLE ET SIÈGE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Place de la République

Standard, Tél. : 02 33 14 00 40

Fax : 02 33 14 00 14

Mail : mairie@lafertemace.fr

ou cdc@lafertemace.fr



Antoigny

COMMUNE DÉLÉGUÉE

Le bourg

Tél. : 02 33 37 14 91

Mail : mairie.antoigny@wanadoo.fr
Ouvert lundi et jeudi de 17h à 19Mairie
de St-Michel-des-Andaines

St-Michel-des-Andaines

MAIRIE

15 Rue de la Forêt

Tél. : 02 33 37 02 84

Mail : mairie.stmicheldesandaines@orange.fr

Site : www.saint-michel-des-andaines.fr

Ouvert lundi et jeudi 15h30 - 17h30

◎ DIRECTION GENERALE DES SERVICES
SECRÉTARIAT DU MAIRE ET DU PRÉSIDENT
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Tél. : 02 33 14 00 46

Mail : mairie@lafertemace.fr

Coordination et suivi du travail des services.

Préparation et suivi des réunions des assemblées.

Directeur : M. Christophe ALLIGNÉ

◎ POPULATION - CITOYENNETE - URBANISME

(Compétences municipales
et communautaires)

Tél. : 02 33 14 00 40

Fax : 02 33 38 86 14

Mails : population@lafertemace.fr - elections@lafertemace.fr- urbanisme@lafertemace.fr - etatcivil@lafertemace.frEtat civil - Elections - Urbanisme - Passeport biométrique
(sur rendez-vous) - Carte d'identité - Recensement militaire - Service des objets trouvés et perdus - Carte grise
- Locations des salles Maison Bobot, Jacques Rousseau, Gérard Philipe. Déclarations de pré-enseignes, enseignes et publicité - Du lundi au vendredi : 9h-12h30 / 14h-17h.
Le samedi : 9h-12h

◎ RESSOURCES HUMAINES

Tél. : 02 33 14 00 43

Mail : drh@lafertemace.fr

Responsable : M. Thierry CHATELIN

◎ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ET NUMÉRIQUE - COMMUNICATION

Tél. : 02 33 14 00 44

Mail : dec@lafertemace.frResponsable : M^{me} Séverine GOUAULT

Accompagnement aux entreprises et commerces, aide à l'implantation, animation vie économique (aménagement numérique, projet d'animation), gestion du site de la ville, réalisation du guide pratique et bulletins municipaux, salon et événements.

◎ FINANCES

Mail : comptabilite@lafertemace.fr

Responsable : M. Jean-Luc Levannier

Du lundi au jeudi : 8 h-12 h 45 / 13 h 30-18 h.

Vendredi : 8 h-12 h 45 / 13 h 30 -17 h

◎ POLICE INTERCOMMUNALE

Tél. : 02 33 14 00 42

Mail : police.municipale@lafertemace.fr

Responsable : M. André CAILLAUD

Surveillance générale en coordination avec la gendarmerie nationale - Sécurité entrées et sorties d'écoles

- Contrôle du stationnement - Enlèvement des épaves automobiles - Gestion des chiens dangereux - Opération tranquillité vacances.

◎ SERVICES TECHNIQUES

(Municipaux et communautaires)

16 Rue P. Neveu.

Tél. : 02 33 14 00 45

Mail : services.techniques@lafertemace.fr

Responsable : M. Joël MONTHULÉ

Voirie - Espaces verts - Patrimoine

Du lundi au jeudi : 8h-12h / 13h30-17h.

Vendredi : 8h-12h / 13h30-16h30

◎ CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE
(C.I.A.S.)

Résidence du Val Vert - 4 Rue d'Alençon

Tél. : 02 33 37 28 41

Mail : ccas@lafertemace.frResponsable : M^{me} Fabienne MOUSSAY

Instruction des dossiers et suivi des bénéficiaires : RSA - Contrats aidés - Banque Alimentaire - Micro-crédits.

Instruction des dossiers d'aide sociale - Aide-ménagère

Hébergement en maisons de retraite - Bourses départementales - Cartes d'invalidité - Allocation compensatrice

Calcul des Quotients Familiaux

Permanences : Lundi de 9 h à 12 h - Mardi, jeudi, vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h - Mercredi de 9 h à 12 h.

◎ LOGEMENT

Gestion des demandes de logement du parc social.
Établissement des baux du parc logement. Préparation et suivi de la commission logement. Jardins ouvriers
Résidence du Val Vert - 4 Rue d'Alençon
Tél. : 02 33 37 28 41 - Mail : ccas@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Fabienne MOUSSAY
Permanences : Lundi, mardi, jeudi : 14 h - 17 h.
Mercredi : 8h30 - 12h30. Vendredi : 14h - 16h30.

◎ CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS

14 rue Pasteur
Tél. : 02 33 14 14 83
Mail : centesocioculturel@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Christelle TRIBOUILLARD
Point Infos/Accueil - Secteur accueil de loisirs - Point Information Jeunesse (PIJ) - Secteur Socioculturel - Secteurs famille, jeunes et habitants.

◎ ÉDUCATION JEUNESSE

14 rue Pasteur
Tél. : 02 33 14 00 41
Mail : education.jeunesse@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Fabienne MOUSSAY
Gestion des affaires scolaires, péri-scolaires, extra-scolaires. Inscriptions écoles maternelles et élémentaires publiques. Centres de Loisirs. Secrétariat du lundi au vendredi : 14h - 17h

◎ MAISON DE LA PETITE ENFANCE

6 Rue du 14 juillet
Tél. : 02 33 37 76 59 - Mail : petite.enfance@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Monique GÉRARD-SALLARD
Multi-accueil - Relais Assistantes Maternelles (R.A.M) - Lieu d'Accueil Enfants-parents (LAEP)
Secrétariat du lundi au vendredi : 8h30 - 12h.
Ouverture multi-accueil : Du lundi au vendredi 7h15 - 18h15

◎ SPORTS ET LOISIRS

Rue St Denis
Tél. : 02 33 37 47 00
Mail : sports.loisirs@lafertemace.fr
Responsable : M. Philippe MADELAINE
Base de Loisirs - Location des gîtes de la Base de Loisirs
Locations : salle des gîtes, salle des 3 îles, salle Guy Rossolini.
Activités sportives. Gestion des Gymnases. Salle de remise en forme. Centre Equestre de La Peleras.
Du lundi au vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h

◎ MÉDIATHÈQUE INTERCOMMUNALE

Cour du Grand Turc
Rue St Denis
Tél. : 02 33 37 47 67
Mail : bibliothèque@lafertemace.fr
Site : www.lagrandenouvelle.fr
Responsable : M^{me} Marie-Liesse GUÉNERIE
Collections empruntables sur tous supports - Espace Multimédia - Animations - Saison Culturelle (compétence municipale). Mardi : 15h - 18h.
Mercredi : 13h - 18h. Jeudi : 11h30 - 18h.
Vendredi : 15h - 18h30.
Samedi : 10h - 12h30 / 14h30 - 17h30.

◎ RÉSIDENCE DU VAL VERT

4 Rue d'Alençon
Tél. : 02 33 37 38 10
Mail : frpa@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Fabienne MOUSSAY
Gestion de 52 logements pour personnes âgées valides.

◎ RESTAURANT INTERCOMMUNAL

Rue A. Lainé
Tél. : 02 33 37 36 06
Mail : restaurant.municipal@lafertemace.fr
Responsable : M^{me} Marie-Christine CHATEL
Cuisine centrale en liaison chaude - Élaboration des menus
Gestion des achats-Facturation.

◎ CAMPING MUNICIPAL

Boulevard Hamonic
Tél. : 06 76 86 67 20
Mail : sports.loisirs@lafertemace.fr

◎ CIMETIÈRES (Compétence municipale)

La Ferté-Macé
Rue d'Alençon - Tél. : 06 88 64 19 18
Antoigny - Tél. 02 33 37 14 91

SERVICES PUBLICS PERMANENCES

Les bureaux sont implantés dans plusieurs sites de la ville.

À la Maison des Services Publics :
Accès parking 59 rue d'Hautvie

◎ CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Accessibilité à une borne CAF : consultation des dossiers, téléchargement de formulaires de demande...

◎ ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET FAMILIAL (CAF)

Tél. : 02 33 30 47 52 - Site : www.caf.fr
M^{me} Danielle LETISSIER : Le lundi et le mercredi matin, de 9h à 12h. M^{me} RICHARD : le lundi de 9h à 12h.
Possibilités de visites à domicile.

◎ CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE (CPAM)

Tél : 3646 sur rendez-vous - Site : www.ameli.fr

◎ AIDE À DOMICILE DE L'ORNE AAFP/CSF

Tél. : 02 33 37 29 16
Mail : afad.argentan@wanadoo.fr
M^{me} Laure DUPONT
Jeudi de 9h à 12h30

◎ ASSOCIATION PHÉNIX

Tél : 02 33 38 05 75
Mail : association.phenix@free.fr.
Responsable : M^{me} Aline LEFÈVRE
Conseillère en insertion professionnelle : M^{me} Leïla HARDY
Ouvert au public : le lundi 13h30-16h30.
Du mardi au vendredi : 8h30-12h, 13h30-16h30.

◎ MÉDECINES DU TRAVAIL

ASTIF - Tél : 02 33 65 26 87
SERVICE SANTE BTP - Tél : 02 33 29 01 60
IRSA - Tél : 02 33 80 00 10

À la Maison Bobot : 22 rue de la Barre

◎ CAP EMPLOI

Site : www.capemploi.net
Les services de Cap emploi s'adressent : Aux personnes handicapées engagées dans une démarche active d'accès ou de retour à l'emploi en milieu ordinaire de travail Aux employeurs privés ou publics, quel que soit leur effectif. Une permanence à lieu tous les jeudis. La demande d'inscription se fait par le biais de pôle emploi ou auprès de Cap Emploi.
48 rue Lazare Carnot - 61008 ALENÇON.

◎ MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE (M.S.A)

les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 9h30 à 12h.

◎ AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT (ADIL)

Les 1^{ers} jeudis du mois de 10h à 12h sur rendez-vous.
Pour les rendez-vous et tous renseignements, s'adresser à l'ADIL :
88, rue Saint Blaise - 61000 ALENÇON
Tél : 02 33 32 94 76
Site : www.adil61.org.

FITECO
DES EXPERTS
À VOTRE
SERVICE



FITECO LA FERTE MACE
Z.I. Rue des Peupliers
Tél. : 02 33 30 78 78
E-mail : lafertemace@fiteco.com

www.fiteco.com

Création / Reprise **Social** **Fiscalité** **Juridique** **Patrimoine** **Audit**

Guillaume GIGAN
Agent général exclusif AXA FRANCE



réinventons / notre métier



Assurances du Particuliers et Professionnels
Banque - Epargne
Santé - Prévoyance

Nouveau Prêts immobiliers

77-79, rue d'Hautvie
61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. 02 33 37 25 28
Fax : 02 33 30 83 82

2, quai de Verdun
61200 ARGENTAN
Tél. 02 33 36 79 66
Fax : 02 33 36 16 29

E-mail : agence.gigan@axa.fr

N'Orias 10 058 053

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit



- *ESSAIS GRATUITS*
- *Satisfait ou échangé pendant 3 mois*
- *Assurance perte 4 ans GRATUITE*
- *Garantie 4 ans GRATUITE*

Le Menn Olivier Audioprothésiste 
... et la vie recommence

9, rue d'Hautvie - 61600 La Ferté-Macé- 02.33.62.78.91

GEOMAT
SELAS de Géomètres-Experts

Notre Engagement d'Expert à la Mesure de vos Projets

Topographie • Topométrie • Bornage • Division de propriété
Etudes d'aménagement • Ingénierie d'infrastructures

2 avenue des Sorbiers - 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Tél. 02 33 37 05 38 - Fax : 02 33 38 29 79
E-mail : agence.lafertemace@geomat.fr



Au Quartier Jacques Prévert :
16 rue Pasteur

◎ CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL - ANTENNE LA FERTÉ-MACÉ

Responsable de secteur La Ferté-Macé :
Mme Vanessa DULHÉRY
Secrétariat : Tél. : 02 33 37 46 04 / Fax : 02 33 37 03 11
Entretiens avec les assistantes sociales sur rendez-vous.

Au Centre Socioculturel Fertois :
14 rue Pasteur

◎ CIRFA PERMANENCES ARMÉE DE TERRE/AIR

Le 1^{er} mercredi de chaque mois,
sur rendez-vous de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 81 29 30

◎ GENDARMERIE

Le 1^{er} mercredi de chaque mois,
sur rendez-vous de 17h à 18h

◎ LA MISSION LOCALE DES JEUNES DU BOCAGE

Mercredi et vendredi de 9h15 à 12h sur rendez-vous
et le vendredi de 9h15 à 12h et de 14h à 17h.
Tél. : 02 33 64 43 33

◎ CENTRE D'INFORMATION DU DROIT DES FEMMES ET DES FAMILLES (CIDFF)

Permanence juriste les 1^{er} et 3^{ème} jeudis du mois de 9h30 à 12h. Sur rendez-vous de 12h à 13h.

Tél. : 02 33 64 38 92
Site : www.infofemmes-orne.fr

◎ CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GÉRONTLOGIQUE (C.L.I.C.) DU BOCAGE

Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois de 9h30 à 11h30.
Tél. : 02 33 37 15 95
Site : www.clic-bocage.pagesperso-orange.fr

◎ CONSULTATION AVANCÉE EN ALCOOLOGIE, ADDICTOLOGIE CONSULTATION CANNABIS (CSAPA-ANPAA61)

CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie. Premier et troisième mardis de chaque mois de 12h à 16h30. Deuxième et quatrième mardis de chaque mois de 9h30 à 16h30.
Tél. : 02 33 26 89 16 (ALENÇON)

◎ UNION FÉDÉRALE DES CONSOMMATEURS (U.F.C que choisir)

Tous les jeudis de 17h30 à 18h30.

À la Maison de la Petite Enfance :
au 6 Rue du 14 juillet

◎ CAMSPP

(Centre d'Action Médico-sociale Polyvalent Précoce)
Pour les enfants prioritairement jusqu'à l'âge de 3 ans.
Accompagnement des parents dans la compréhension des difficultés de leur enfant et la recherche de solutions.
Renseignements, Tél. : 02 33 62 28 70

◎ PMI (Protection Maternelle et Infantile)

Des consultations de nourrissons et des permanences sont assurées par le médecin et la puéricultrice de PMI.
Tél. : 02 33 37 46 04 - Un médecin et une puéricultrice assurent une consultation de nourrissons les 2^e et 4^e mardis de chaque mois, de 9h30 à 11h30. Permanences de la puéricultrice tous les mardis de 10h à 11h

Au CHIC des Andaines :
30 Rue Sœur Marie Boitier

◎ CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE (C.M.P)

Adultes Tél. : 02 33 37 31 51

◎ CENTRE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE INFANTO-JUVÉNILE

Tél. : 02 33 37 33 50

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
Carte nationale d'identité (CNI)	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> copie intégrale d'acte de naissance (de moins de 3 mois) si CNI périmée depuis plus de 2 ans ou 1^{ère} demande 2 photographies d'identité couleur (récentes et identiques : 32x36mm cadrées du sommet du crâne jusqu'au menton) carte nationale d'identité ou pièce officielle d'identité avec photographie justificatif de domicile (de moins de 3 mois) si perte CNI : déclaration établie par la mairie + 25 € de timbres fiscaux si vol, déclaration établie soit à la Gendarmerie ou à la Police Nationale + 25 € de timbres fiscaux. 	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> valable 10 ans (+5 ans pour les cartes à partir du 01/01/04 pour les majeurs). Depuis 01/01/14 valable 10 ans pour les mineurs, 15 ans pour les majeurs. mineur : autorisation du représentant légal si divorce : copie du jugement, acte de naissance. majeur chez un tiers : justificatif de domicile au nom du tiers, attestation du tiers, CNI du tiers personne née à l'étranger ou en France de parents étrangers : fournir preuve nationalité française pour 1^{ère} demande
Certificat de nationalité française	Greffé du Tribunal d'instance du domicile	<ul style="list-style-type: none"> livret de famille toute pièce prouvant votre nationalité française 	Gratuit	• présence d'un parent
Copie d'acte de décès	Mairie du lieu du décès service-public.fr ou Mairie du domicile du défunt	<ul style="list-style-type: none"> date de décès nom, prénoms 	Gratuit	

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
Copie d'acte de mariage	Mairie du lieu du mariage service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> date du mariage noms et prénoms CNI 	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> joindre enveloppe à vos nom et adresse - Français mariés à l'étranger s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat Civil BP n° 1056 44035 Nantes Cedex
Copie d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance service-public.fr	<ul style="list-style-type: none"> date de naissance noms, prénoms des parents (nom de jeune fille pour la mère) CNI 	Gratuit	<ul style="list-style-type: none"> Attention : si le demandeur n'est pas l'intéressé, il doit être son ascendant ou son descendant joindre enveloppe à vos nom et adresse Français nés à l'étranger s'adresser à : Ministère des Affaires Etrangères - Service Central de l'Etat Civil BP n ° 1056 44035 Nantes Cedex
Extrait de casier judiciaire	Casier Judiciaire National 107, rue du Landreau 44317 Nantes cedex 3 service-public.fr	• pièce d'identité	Gratuit	www.cjn.justice.gouv.fr
Légalisation de signature	Mairie	• pièce d'identité	Gratuit	Se présenter en personne et signer le document à la mairie
Livret de famille (duplicata)	Mairie du lieu du mariage ou du domicile	<ul style="list-style-type: none"> date de mariage état civil des conjoints et des enfants pièce d'identité 	Gratuit	

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
Passeport	Mairie de son choix (si inscrite parmi celles pouvant délivrer des passeports).	<ul style="list-style-type: none"> copie intégrale d'acte de naissance obligatoire pour la 1ère demande. 1 photographie d'identité selon normes justificatif de domicile de moins de 3 mois ancien passeport et copie intégrale de l'acte de naissance / à défaut de passeport copie recto/verso de la CNI. Pour chaque enfant : copie intégrale de l'acte de naissance - pièce d'identité du demandeur - 1 photographie d'identité si besoin jugement de divorce des parents (mineur) si personne née à l'étranger, preuve de la nationalité française 	Adulte : 86 € en timbres fiscaux Mineurs de 15 à 17 ans : 42 € en timbres fiscaux Moins de 15 ans : 17 € en timbres fiscaux	
Attestation d'accueil	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> pièce d'identité 2 justificatifs de domicile revenus des 3 derniers mois en plus des originaux, photocopies de l'ensemble des documents demandés 	Timbre fiscal à 30 € au Trésor Public	<ul style="list-style-type: none"> présence du demandeur
Carte grise	Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> Certificat d'immatriculation original, barré, signé. Certificat de cession. Demande de certificat d'immatriculation. Justificatif d'identité. Justificatif de domicile. Contrôle technique de moins de 6 mois. Enveloppe timbrée 	Selon tarif en vigueur	Formulaire à remplir à la Préfecture ou Mairie du domicile
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> livret de famille (ou CNI) certificat du praticien 	Gratuit	Dans les 3 jours qui suivent la naissance
Déclaration de décès	Mairie du lieu du décès	<ul style="list-style-type: none"> livret de famille du défunt certificat de décès pièce d'identité du déclarant et du défunt 	Gratuit	Dans les 24h qui suivent le décès

Pièces désirées	Où s'adresser ?	Pièces à fournir	Coût	Observations
Reconnaissance de l'enfant anticipée conjointe ou non conjointe	N'importe quelle mairie ou mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> CNI des déclarants 	Gratuit	
Concession de cimetière	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> pièce d'identité justificatif de domicile 	Selon tarif en vigueur	Durée 15 ou 30 ans Pas d'achat de concession anticipé
Demande de célébration de mariage	Mairie du lieu de naissance service-public.fr ou Mairie du domicile ou de résidence de l'un des futurs époux	<ul style="list-style-type: none"> justificatif de domicile un dossier à remplir sera remis par le service « État Civil » 		Se présenter si possible 2 mois avant la célébration • doit être célébré à la mairie du domicile ou de résidence de l'un des deux époux ou domicile des parents
Permis de construire	Mairie au service « Urbanisme »	<ul style="list-style-type: none"> Dossier (4 à 8 exemplaires) formulaire renseigné pièces graphiques (plan, photos, croquis) notice descriptive 	Gratuit (pas de frais de dossier) mais taxes sur les constructions à prévoir	Renseignement auprès du service
Recensement militaire	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> CNI livret de famille 	Gratuit	Démarche effectuée par le jeune ou le représentant légal à partir de 16 ans jusqu'à 25 ans.
Déclaration préalable	Service Urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> Formulaires à renseigner Plan cadastral Photo 	Gratuit	Vérandas, abri de jardin, changement de portes, fenêtres, clôtures...

AUTRES SERVICES

◎ CENTRE MÉDICO-SCOLAIRE

Permanences lundi, mercredi et vendredi.
5 rue du 14 juillet
Tél. : 02 33 37 43 64

◎ L'ÉTAPE

21 Bd de Contades.
Informations sur le co-voiturage, la location de cyclos et voitures, insertion professionnelle.
Renseignements : Agence de Flers

Tél. : 02 33 64 47 89

◎ BUREAU DE POSTE

32, rue aux Cordiers - Tél : 36 31
Ouvert au public, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, samedi de 9h à 12h.
Dernière levée du courrier : 16h30 du lundi au vendredi et 12h, le samedi. - Site : www.laposte.fr

◎ GENDARMERIE

Bd de la Forêt d'Andaines - Tél : 02 33 14 03 33
Site : www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

◎ CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

1, rue du Chanoine-Laigne - Tél : 02 33 37 02 02
Ouvert au public : lundi de 9h à 12 h30 - Mardi de 9h à 12h et de 14h à 16h - Jeudi de 9 h à 12h 30 et de 14h à 16h - vendredi de 9h - 12h - Site : www.impots.gouv.fr

◎ PÔLE EMPLOI - POINT RELAIS LA FERTÉ-MACÉ

1 Cour St Denis
Tél. : 02 33 37 34 79 / Fax : 02 33 37 69 61
Accueil-Information-Conseils-consultations d'offres d'emploi et de formations - Avis de concours. Documentation sur les métiers et la création d'entreprise. Inscriptions (ANPE-ASSEDIC).
Site : www.pole-emploi.fr

◎ DÉCHETTERIE

La Roussinière - ZI Beauregard - Tél : 02 33 38 44 81
Lundi de 13 h 30 à 18 h. Mardi, mercredi, vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14h à 18h. Samedi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h. Fermé le jeudi

◎ HÔPITAL, CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ANDAINES :

Rue Soeur Marie Boitier.
Tél : 02 33 30 50 50 - Site : www.chic-andaines.fr

◎ EHPAD (Maison de retraite et Maison de Santé)

Les Charmilles Blanches et L'air du Temps
Rue Soeur Marie Boitier - Tél : 02 33 30 50 50

◎ CENTRE ACCUEIL THÉRAPEUTIQUE À TEMPS PARTIEL (CATTP)

20, rue d'Alençon - Tél : 02 33 37 12 50

◎ CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCTION FAMILIALE (géré par le Conseil Départemental de l'Orne)

Consultations gratuites et confidentielles, sur rendez-vous le mercredi après-midi au CHIC des Andaines

Rue Soeur Marie Boitier - Tél : 02 33 30 50 32

◎ SYNDICATS

C.G.T : 34, rue des Fossés Saint Denis
Tél. : 02 33 37 25 77

C.F.D.T : 36, rue des Fossés St Denis
Tél. : 02 33 37 29 37

C.F.T.C - C.S.F.V. : 38, rue des Fossés St Denis
Tél. : 02 33 37 27 47

◎ FNATH

Résidence du Val Vert - 4 rue d'Alençon
De 10h à 11h30, le 2^{ème} samedi tous les 2 mois, à partir d'octobre. Conseillère juridique, permanence à Alençon, sur RDV au 02 43 28 32 60.

VOUS ARRIVEZ À LA FERTÉ-MACÉ

Pensez à effectuer votre changement d'adresse, à ouvrir vos compteurs, à modifier vos abonnements...

Vous emménagez, vous déménagez : Demandez une autorisation de stationnement sur la voie publique au moins trois semaines avant la date du déménagement. Le formulaire est disponible sur le site internet de la ville www.laferte-stmichel.fr ou au Service Population-Citoyenneté-Urbanisme, Tél. : 02 33 14 00 40

Signalez votre arrivée ou votre départ : À votre agence EDF-GDF, à votre agence VEOLIA, à vos établissements financiers, à votre opérateur de téléphonie, aux services des impôts, à la CAF, à vos compagnies d'assurance et de mutuelle, à votre caisse de retraite, à la Poste pour le suivi de votre courrier. Effectuer rapidement votre changement d'adresse sur : votre carte grise (dans le mois suivant votre changement d'adresse), votre carte d'identité, votre passeport. Le recensement militaire se fait au cours du seizième anniversaire.

→ Inscrivez vos enfants :

Ecole publiques : auprès du Service Education Jeunesse (cf. page Services municipaux et communautaires)
Écoles privées : auprès du Chef d'Établissement

SERVICE LOGEMENT - CIAS,

Rue d'Alençon - Tél. : 02 33 37 28 41

SAGIM - Tél. : 02 33 37 44 45

ORNE HABITAT - Tél. : 02 33 31 45 45

NOTAIRE Maître J.-D. COURTONNE

49 rue Saint-Denis - Tél. : 02 33 37 11 11

ÉTUDE IMMOBILIÈRE ET COMMERCIALE DESCARIS

2, rue Pierre Neveu - Tél. : 02 33 37 73 73

AGENCE LA PLAINE IMMOBILIER

33, rue d'Hautvie - Tél. : 02 33 37 81 88

IMMO - CENTRE 61

13, rue d'Hautvie - Tél. : 02 33 14 01 60

TOUT SAVOIR SUR VOTRE CDC

◎ LE JOURNAL COMMUNAUTAIRE

Ce magazine, distribué dans votre boîte aux lettres, est édité trois fois par an et vous informe sur les réalisations, les projets ainsi que sur la vie de votre communauté de communes : infos pratiques, actualités, idées de loisirs, portraits des entreprises, des commerces, histoire locale, vie des associations... Il est consultable sur le site internet en document feuilletable. Les archives y sont également disponibles. Si vous ne recevez pas le journal intercommunal, n'hésitez pas à vous adresser au service communication
Tél. : 02 33 14 00 44

◎ SITE INTERNET ET RÉSEAUX SOCIAUX

Site : www.laferte-stmichel.fr

Découvrez ou redécouvrez votre CDC et son actualité, promenez-vous sur son site officiel : vous y trouverez toutes les informations utiles dans des domaines aussi variés que les loisirs, la vie scolaire, l'urbanisme, l'environnement, les associations, les entreprises ainsi que l'accès direct aux pages facebook et twitter.

St-Michel-des-Andaines relaie également des informations sur son site : www.saint-michel-des-andaines.fr

◎ AFFICHAGE

De nombreuses manifestations sont annoncées par affichage grâce au mobilier urbain ou dans les commerces et lieux publics. Les arrêtés, délibérations, avis d'enquête, publications de bans... peuvent être consultés en mairie sur les panneaux administratifs.

◎ ARCHIVES MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

Accès aux documents administratifs :

Consultables aux jours et horaires du siège de la CDC (Mairie de La Ferté-Macé)

Tél. : 02 33 14 00 40

Mail : mairie@lafertemace.fr

Consultation des registres d'état civil dans chaque mairie.

→ Ces documents sont à la disposition du public au siège de la CDC (Mairie La Ferté-Macé).

Si vous souhaitez recevoir l'un de ces documents :

MAIRIE - Service Communication
 ☎ Place de la République - 61600 LA FERTE MACE
 Mail : dec@lafertemace.fr
 Tél. : 02 33 14 00 44
 Fax : 02 33 38 86 14

⌚ LA LOCATION DE SALLES

À La Ferté-Macé...

Plusieurs salles sont mises à disposition du public : particuliers, associations... Demande à adresser, de manière générale à : M. Le Président de la Communauté de Communes La Ferté-St Michel
 Mairie de La Ferté-Macé - I Place de la République
 61600 LA FERTÉ-MACÉ - Mail : mairie@lafertemace.fr

À La Maison Bobot

☞ Rue de la Barre, salles N° 2 - 3 - 4 - 5
 4 salles sont mises gratuitement à disposition des associations ou organismes divers ayant leur siège social sur le territoire de la CDC, sans but lucratif, pour des réunions ou permanences. **Nombre de places** : de 10 à 40 en fonction des salles. Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population-Citoyenne-té-Urbanisme. Tél. : 02 33 14 00 40

Salle Gérard Philipe (spectacles et cinéma)

Le Grand Turc
 ☎ Rue St Denis
 Une salle avec gradins, de 145 places, mise à disposition payante suivant les disponibilités. Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population Citoyenneté-Urbanisme.
 Tél. : 02 33 14 00 40

Salle Jacques Rousseau (expositions)
 ☎ Le Grand Turc - Rue St Denis
 Pour les expositions, courrier de demande à M. Le Président de la CDC.

Marché Couvert
 Location possible pour réunions, vins d'honneur...
Nombre de places : 170 Gratuité accordée une fois par an aux associations de la CDC. Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Population-Citoyenneté-Urbanisme.
 Tél. : 02 33 14 00 40

Centre Socioculturel
 2 salles mises à disposition des écoles Jacques Prévert et autres associations ou organismes divers. Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Education Jeunesse, Centre Socioculturel Fertois.
 Tél. : 02 33 14 00 41

Salle Guy Rossolini (Salle omnisports)
 ☎ Stade Gaston Meillon, Bd Hamonic
 Gratuité accordée une fois par an aux associations de la CDC.
Nombre de places : jusqu'à 1000 debout.
 Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs.

Tél. : 02 33 37 47 00

Salle des 3 îles
 ☎ Accès Route de Domfront
Nombre de places assises : 80
 Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs.
 Tél. : 02 33 37 47 00

Salle des Gîtes
 ☎ Route de Domfront, accès chemin de La Lande.
 Gratuité accordée une fois par an aux associations de la Communauté de Communes.
Nombre de places assises : 74.
 Renseignements et planning de disponibilité auprès du Service Sports et Loisirs.
 Tél. : 02 33 37 47 00

Salle du CFTA
 ☎ Rue P. Neveu
Capacité : 70 à 80 personnes
 Renseignements et planning de disponibilité auprès du C.F.T.A.
 Tél. : 02 33 30 68 50

Salle du Rocher Broutin
 ☎ Le Rocher Broutin - **Capacité** : de 30 à 100 personnes
 Cuisine équipée. Eau, gaz, électricité et vaisselle compris.
 Renseignements et planning de disponibilité auprès de M^{me} MARAQUIN,
 Tél. : 02 33 37 04 50
 Mail : j-maraquin@wanadoo.fr

Centre de Télétravail
 Salle de visioconférence et bureaux
 ☎ Route d'Argentan
 Dans le cadre de la labellisation de la Zone Numérique Multiservices deux bureaux, une salle de visioconférence et un espace de reprographie sont disponibles.
 Renseignements et disponibilités auprès du Service Développement Economique et Communication
 Tél. : 02 33 14 00 44

Foyer Jeunes Travailleurs
 les travaux ont démarrés au printemps 2016.

À Antoigny...

Salle polyvalente municipale
 ☎ Le Bourg
Capacité : 60 personnes
 Cuisine équipée mais pas aménager pour cuisiner. Lave-vaisselle. Vaisselle comprise. Renseignements et planning de disponibilité auprès de la Mairie
 Tél. : 02 33 37 14 91

Salle de La Vallée de la Cour
 ☎ La Vallée de la Cour
Capacité : 300 personnes. Cuisine équipée, piste de danse, Estrade, estrade DJ, Vaisselle. Renseignements et planning de disponibilité auprès de Elodie.
 Tél. : 06 62 98 76 75
 ou Pascal Tél. : 06 09 56 31 25.
 Site : www.lavalleeelacour.com



Jardins et Paysages

Pépiniériste producteur

La référence rivage:
Aromatiques, plantes à parfum, arbustes nains...



RD20 • La Géraudais • 61600 La Ferté Macé
Tél. : 07 86 42 22 77 / 02 33 66 33 29 - www.jardinsetpayssages.com

Bernier Laurent

Paysagiste

Création • Plantation • Entretien parcs et jardins • Contrat d'entretien annuel

17, Rue Pierre Vivet - 61140 Bagnoles de l'Orne

Tél. 02 33 38 00 69 - Port. : 06 83 07 64 90 - Mail : laurent-bernier@wanadoo.fr

nature andaines

produits bio

7 avenue Thiers
61 600 La Ferté-Macé
Contact@natureandaines.fr

Tel : 02 33 38 56 53

www.natureandaines.fr



Cadre de vie

- 30 Environnement
- 31 Ville Fleurie
- 32 L'eau
- 33 Urbanisme
- 35 Civisme - Sécurité

ENVIRONNEMENT



➤ POSE D'AFFICHES TEMPORAIRES (- DE 3 MOIS)

Sur le domaine public, la publicité en général et l'affichage sont strictement réglementés et ne sont autorisés que sur les supports expressément réservés à cet usage. L'affiche libre regroupe l'affichage d'opinion ainsi que la publicité relative aux activités des associations à but non lucratif. La communauté de communes La Ferté-St Michel, s'est dotée d'un règlement local de publicité (RLPI), il est consultable sur le site internet www.laferte-stmichel.fr. Si vous souhaitez installer des panneaux, en dehors des supports dits « d'affichage libre », vous devrez en faire la demande auprès de la mairie. Vous pourrez installer 4 panneaux de 1m en hauteur et 1.50 m en largeur dans la zone de publicité réglementée par RLPI et hors agglomération. La Communauté de Communes se réserve le droit de retirer tous types de panneaux non conforme, installés sans autorisation. Il est formellement interdit d'apposer des affiches sur les arbres, les feux tricolores, les poteaux électriques ou panneaux de signalisation routière...

➤ LA DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE

La Ferté-Macé s'est inscrite dans une démarche environnementale et a entrepris plusieurs actions dans ce sens :

- ⇒ Adhésion au réseau Grand Ouest : association d'environ 70 collectivités (Région Bretagne, Basse Normandie, Caen, Rennes, Le Mans). Utilisation de produits biologiques au restaurant scolaire
- ⇒ Utilisation de produits d'entretien moins agressifs : nettoyage des sols, produits d'entretien...
- ⇒ Introduction de méthodes respectueuses de l'environnement. Partenariat avec le CFTA - MFR
- ⇒ Sensibilisation des personnels aux dangers des produits

➤ LA CHARTE D'ENTRETIEN DES ESPACES PUBLICS

Elle est mise en place pour contribuer à améliorer la qualité de l'eau à sa source, protéger les écosystèmes mais aussi la santé des hommes. Un plan d'actions pour sensibiliser et engager les personnes impliquées dans l'entretien de ces espaces, a été élaboré, conjointement, par la Fédération régionale de défense contre les organismes nuisibles (FREDON), les Conseils Départementaux de l'Orne, du Calvados et de la Manche, le Syndicat Départemental de l'eau (61) et les Agences de l'eau. La charte présente trois degrés d'engagement (niveau 1, 2 et 3). La CdC est sur le point d'accéder au niveau 2.

➤ VALORISATION DES DÉCHETS VERTS DES ESPACES VERTS

La CDC a souscrit un contrat de prise en charge des déchets verts par l'Association Bocage Compost (ABC), qui les valorise en co-compostage (mélange avec du fumier). La démarche se veut durable : filière courte, valeur ajoutée au territoire, coûts maîtrisés, amendement des sols...

VILLE FLEURIE



La Ferte-Macé et St-Michel-des-Andaines ont le label « Ville Fleurie -3 fleurs ». Riche de plus de 50 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, 4 031 d'entre elles sont labellisées.



➤ JARDINIERS, A VOS OUTILS !!!

Jardiner autrement c'est limiter au maximum l'emploi des produits chimiques, les apports d'engrais de synthèse et économiser l'eau.

⇒ Les 4 principes du jardinage responsable :

- 1°) Faire connaissance avec l'environnement de son jardin : il faut apprendre à connaître le sol et les conditions climatiques qui permettront l'adaptation d'un végétal au lieu le plus adapté
- 2°) Adapter ses pratiques de jardinage : travail du sol, arrosage et fertilisation doivent être adaptés aux caractéristiques du sol, du type de plant...
- 3°) Prévenir plutôt que guérir : observer et privilégier les mesures préventives aux traitements curatifs
- 4°) Jardiner dans le bon sens : rechercher un équilibre entre différentes formes de vie au jardin, sans viser à tout prix la perfection

➤ JARDINS FAMILIAUX

Les jardins familiaux sont des parcelles de terrain gérés par la collectivité, mis à disposition de jardiniers afin qu'ils en jouissent pour leurs loisirs et les cultivent pour leurs besoins personnels, à l'exclusion de tout usage commercial. Pour tous renseignements s'adresser au Service Logement (cf pages Services municipaux et communautaires).

➤ JARDINS PARTAGES « LE PRE-VERT »

Dans le quartier Jacques Prévert, l'association ETAPE et des animateurs du Centre Socioculturel Fertois ont mis en place des jardins partagés. Les habitants du quartier s'impliquent et n'hésitez pas à les rejoindre. Contact : centre Socioculturel Fertois, Tél. : 02 33 14 14 83.



! USAGE DES PESTICIDES !

Ne traitez pas à proximité de l'eau ! Pour préserver la qualité de l'eau, l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé. Insérer affiche « ne pas traiter ». Pour préserver la qualité de l'eau ; l'usage des désherbants, fongicides, insecticides est réglementé (arrêté préfectoral du 28/07/2011 et arrêté ministériel du 12/09/2006). Tous les utilisateurs sont concernés : Particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.

☒ TRAITEMENT INTERDIT

- ⇒ À moins d'1 m des fossés, bassins pluviaux, zones humides, avaloirs, bouches d'égoûts, caniveaux
- ⇒ À moins de 5m des mares, sources, cours d'eau, puits, (en cas d'infraction, les peines peuvent aller jusqu'à 75000 € et 2 ans d'emprisonnement).

QUALITÉ DE L'EAU

Afin d'améliorer l'information du public sur le sujet de la qualité de l'eau, le ministère de la santé a mis au point un outil informatique permettant au consommateur d'avoir accès sur internet aux résultats des analyses du contrôle sanitaire réalisé dans chaque commune : L'eau du robinet est en France l'un des aliments les plus contrôlés. Elle fait l'objet d'un suivi sanitaire permanent destiné à en garantir la sécurité sanitaire.

Site du Ministère de la santé : www.eaupotable.sante.gouv.fr
Site de l'Agence Régionale de la santé : www.ars.basse-normandie.sante.fr

STOP PUB



Pour ceux qui ne désirent pas recevoir de publicités dans leur boîte, il est possible d'apposer sur sa boîte aux lettres un autocollant, mentionnant le refus de recevoir ces imprimés. Ces autocollants mentionnent le souhait de continuer à recevoir l'information des collectivités.

URBANISME

Toute utilisation privative du domaine public est soumise à une autorisation préalable : échafaudage, benne, réservation de stationnement, terrasse de café, étalage, publicité quelconque... La demande est à déposer auprès du Service Population-Citoyenneté-Urbanisme. **Courriel :** population@lafertemace.fr et téléchargeable sur le site laferte-stmichel.fr

Tél. : 02 33 14 00 40

☒ UN PROJET D'URBANISME

L'accueil du service de l'urbanisme vous renseigne sur le dépôt et le suivi des dossiers d'urbanisme, le permis de construire, la déclaration préalable, le certificat d'urbanisme, le permis de démolir, le permis d'aménager et le plan local d'urbanisme. **Contact :** Mairie de la Ferté-Macé - Service Population-Citoyenneté-Urbanisme (1^{er} étage.) - **Tél. :** 02 33 14 00 40

Courriel : urbanisme@lafertemace.fr

La Ferté-Macé est couvert par le PLU - Plan Local d'Urbanisme - Celui-ci est consultable sur le site de la CDC : www.laferte-stmichel.fr

☒ LE PERMIS DE CONSTRUIRE

Un permis de construire est notamment exigé dès lors que les travaux envisagés sur une construction existante :

- ⇒ ont pour effet de créer une surface de plancher ou une emprise au sol supérieure à 20 m².

À noter : le recours à un architecte pour réaliser le projet de construction est obligatoire dès lors que la surface de plancher de la future construction dépasse 170 m².

L'instruction de la demande

Le délai d'instruction est généralement de :

- ⇒ 2 mois pour une maison individuelle et/ou ses annexes

☒ LA DÉCLARATION PRÉALABLE

Une déclaration préalable est notamment exigée pour les travaux réalisés sur une construction existante :

- ⇒ travaux qui créent entre 5 m² ou 20 m² de surface de plancher.

⇒ Travaux modifiant l'aspect extérieur d'un bâtiment, L'instruction de la demande. Le délai d'instruction est de 1 mois à compter de la date du dépôt de la demande (2 mois dans le secteur ABF).

☒ LE CERTIFICAT D'URBANISME

Cet acte administratif indique l'état des règles d'urbanisme applicables pour un terrain donné. Il délivre une information sur la constructibilité et sur les droits et obligations attachés à ce terrain. Le certificat d'urbanisme n'est pas une autorisation ; il ne remplace pas le permis de construire.

1^{er} cas de figure : le certificat d'urbanisme d'information Il renseigne sur :

- ⇒ le droit de l'urbanisme applicable à un terrain,
- ⇒ les limitations administratives au droit de propriété (servitudes d'utilité publique, droit de préemption...),
- ⇒ et les taxes et participations d'urbanisme

2^{eme} cas de figure : le certificat d'urbanisme opérationnel

Il indique, en plus des informations données par le certificat d'information, si le terrain peut être utilisé pour la réalisation du projet de construction et il donne l'état des équipements publics existants ou prévus desservant le terrain.

Le délai d'instruction

- ⇒ 1 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme d'information,

- ⇒ 2 mois pour les demandes de certificat d'urbanisme opérationnel

☒ LE PERMIS DE DÉMOLIR

Le permis de démolir constitue une forme de sauvegarde du patrimoine bâti, des quartiers, des monuments et sites ainsi qu'une protection des occupants des logements anciens. Un permis de démolir est exigé lorsque la démolition envisagée se trouve dans l'un des cas suivants :

- ⇒ située dans un secteur sauvegardé avec périmètre délimité ou dans un périmètre de restauration immobilière,
- ⇒ située dans un site classé ou inscrit
- ⇒ inscrite au titre des monuments historiques ou adossée à un immeuble classé au titre des monuments historiques,
- ⇒ située dans une commune qui a institué le permis de démolir par délibération du conseil municipal. Le délai d'instruction est de 2 mois à compter de la date du dépôt de la demande.

➤ L'AUTORISATION DE TRAVAUX

Elle concerne tous les travaux de construction ou d'aménagement intérieur d'un établissement recevant du public (ERP), le propriétaire (*ou son mandataire*) doit demander une autorisation de travaux au Maire. Le dossier de demande doit comprendre différentes pièces dont une notice de sécurité et une notice d'accessibilité. Le dossier est examiné par les commissions de sécurité et d'accessibilité qui rend un avis au maire (dans un délai de 2 mois maximum). L'autorisation est accordée ou pas.

➤ LA DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Le droit de préemption urbain permet à une commune, dans le cadre de la vente d'un bien, de bénéficier d'un droit de priorité par rapport à l'acquéreur éventuel.

ATTENTION AUX INFRACTIONS

N'entreprenez jamais de travaux avant d'avoir obtenu une autorisation ou de vous être assuré que la commune ne s'oppose pas à votre déclaration d'urbanisme. Construire sans permis de construire ou en violation des dispositions d'un permis de construire constitue un délai pénal. Dans ce cas, l'administration est tenue d'engager des poursuites devant le tribunal. Vous risquez alors d'être condamné à une amende et à la démolition du bâtiment irrégulièrement construit.

➤ LOTISSEMENTS

A St Michel des Andaines

➤ Le Hameau Jacotin

Situé au centre de Saint-Michel-des-Andaines, propose 19 parcelles de 520 à 1 000 m², entièrement viabilisées. Ce hameau sera également doté d'un réseau de chaleur desservant les habitations à moindre coût. Renseignements : Mairie de St Michel des Andaines Tél. : 02 33 37 02 84

Courriel : mairie.stmicheldesandaines@orange.fr

Sites : www.saint-michel-des-andaines.fr
www.laferte-stmichel.fr

À La Ferté-Macé

Jusqu'au 31 décembre 2016, des parcelles dès 15€ le m²

➤ Chemin de Bât (15€ le m²)

Deux parcelles viabilisées sont disponibles à la vente. D'une surface variant de 408 m² (6 120 €) pour l'une à 654 m² (9 810 €) pour la plus grande, elles sont situées à moins de 10 minutes à pied du centre-ville et proches des écoles maternelles et élémentaires.

➤ La Barbère (15€ le m²)

Situé à environ 900m de la zone commercial du Parc, le lotissement de La Barbère offre des parcelles de 755 m² à 1033 m².

➤ Le Fay-Bas (1€ le m²)

Une parcelle de 1715 m².

➤ La Perrière (10 € le m²)

rue du Colonel Mazeline. Une parcelle de 1 270 m². Cette parcelle peut être scindée en deux lots.

SITES UTILES

- www.servicepublic.fr
- (*onglet logement puis urbanisme*)
- www.cadastre.gouv.fr
- www.developpement-durable.gouv.fr
- www.anil.org
- (*agence nationale pour l'informations sur le logement*)
- <http://aides.region-basse-normandie.fr/>



CIVISME - SÉCURITE

➤ LE RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. C'est une démarche obligatoire (cf. tableau démarches administratives)

➤ STATIONNEMENT

Stationnement unilatéral alterné : le changement de côté doit s'effectuer la veille du 1^{er} et du 16 de chaque mois entre 20h30 et 21h.

Stationnement interdit sur les espaces piétons.

Voici les règles en matière de stationnement :

- 1/ Sauf indication contraire, le stationnement est de type alterné par quinzaine.
- 2/ Du 1^{er} du mois au 15 du mois, on stationne du côté numéroté impair.
- 3/ Du 16 à la fin du mois, on stationne du côté numéroté pair. Sauf cas particulier clairement indiqué au sol, on ne doit jamais emprunter tout ou partie du trottoir pour stationner.

➤ STATIONNEMENT RÉSERVÉ AUX HANDICAPÉS

Le stationnement ou l'arrêt sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement de modèle communautaire pour personne handicapée, ou un macaron GIC ou GIg, est considéré par le code de la route comme gênant (article R. 417-11, I, 3[°]). L'infraction est punie de l'amende prévue pour les contraventions de la quatrième classe. Le montant de l'amende forfaitaire est de 135 €. Des places réservées se trouvent sur chaque parking du centre-ville.

➤ ZONE BLEUE – PV ÉLECTRONIQUES

Disque obligatoire, le temps de stationnement écouté (1h30), le véhicule doit être déplacé. Plusieurs rues du centre-ville sont à stationnement à durée limitée gratuit mais en zone bleue. Chaque stationnement dans ce périmètre nécessite de poser sur le tableau de bord du véhicule en stationnement, coté trottoir, un disque «bleu» avec l'heure d'arrivée (disque européen, les anciens disques ne sont plus valables depuis le 01/01/2012). Notons que les stationnements à durée limitée ont pour objectif de faciliter l'accès pour chacun dans le centre-ville. Les infractions constatées par les policiers municipaux sont relevées par procès-verbal électronique (PVE). Seul un avis (non obligatoire) est déposé sur le pare-brise. Les contraventions constatées arrivent par courrier au titulaire de la carte grise via le centre de traitement automatisé basé à Rennes.

➤ OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Durant votre absence en juillet et/ou en août, les services de police et de gendarmerie peuvent, sur demande, surveiller votre domicile au cours de leurs patrouilles quotidiennes. Pour bénéficier du service « opération tranquillité vacances », vous devez vous inscrire avant votre départ en complétant le formulaire de demande individuelle accessible en ligne sur le site du ministère de l'intérieur. Site : www.interieur.gouv.fr

➤ PRÉ-PLAINE EN LIGNE

Ce service vous permet d'effectuer une déclaration pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur. Cette démarche vise essentiellement à vous faire gagner du temps lors de votre présentation à l'unité ou service choisi.

www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr



Les Jardins de Diane

RÉSIDENCE SERVICES POUR SENIORS

Un cadre de vie sécurisant et familial qui se rapproche le plus possible de la situation à domicile.
Une équipe de professionnels proposant de nombreuses activités au quotidien.

34 av. Robert-Cousin - 61140 BAGNOLES-DE-L'ORNE

Tél. : 02 33 37 02 69 - Fax : 02 33 38 05 12

lesjardinsdediane@wanadoo.fr - www.les-jardins-de-diane.fr



Appartements individuels de 35 à 65 m²

BIEN-ETRE ET SECURITÉ



DÉMARCHE À DOMICILE SOYEZ VIGILANT

Le démarchage à domicile est une pratique courante. Tout au long de l'année des représentants démarchent la population, et malheureusement certains d'entre eux utilisent des méthodes contestables. C'est pourquoi il faut rester vigilant. Le démarchage est soumis à une réglementation protectrice portant sur le contenu du contrat et les délais de rétractation. » Pour tout démarchage à domicile, demander l'identité du professionnel avec présentation de sa carte.

Le contrat doit, sous peine de nullité, indiquer les mentions suivantes : Noms du fournisseur et du démarcheur - Adresse du fournisseur - adresse du lieu de conclusion du contrat - nature et caractéristiques des biens ou des services concernés - conditions d'exécution du contrat (modalités et le délai de livraison notamment) - prix et modalités de paiement (formes et taux d'intérêt en cas de vente à crédit) - bordereau de rétractation. Toute clause du contrat visant à renoncer au droit de rétractation est considérée comme nulle. Avant de signer, demander à réfléchir. Vous avez toujours le temps. Le vendeur doit pouvoir revenir.

→ Si toutefois vous avez signé un contrat, sachez que vous avez 14 jours pour renoncer à votre engagement par lettre recommandée avec accusé de réception. Aucun paiement ne doit être effectué avant la fin du délai de rétractation (ni remise de chèque ou espèces, ni autorisation de prélèvement). (www.service-public.fr)

Dans tous les cas vous n'avez pas de justificatif à fournir (exemple factures de gaz). Ne donnez jamais votre code de carte bleue... En cas de litiges, contactez les associations de consommateurs. Vous pouvez vous inscrire gratuitement sur la liste d'opposition au démarchage téléphonique www.bloctel.fr en service depuis le mois de juin.

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Le site la DGCCRF : www.economie.gouv.fr/dgccrf
3939 « Allô, Service Public » (0,12 € la minute)

L'Institut National de la Consommation :
www.conso.net

RISQUES INCENDIE

Faites contrôler régulièrement vos équipements de chauffage, ne laisser aucune flamme ou appareils de chauffe sans surveillance. Une protection : le détecteur de fumée (obligatoire depuis mars 2015)

LUTTE CONTRE LE BRUIT - Article R1334-31

Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité.

(Arrêté Préfectoral du 20/02/91) Sur la voie publique et dans les lieux publics ou accessibles au public, sont interdits les bruits gênants par leur intensité et notamment ceux provenant : des publicités par cris ou par chants - de l'emploi d'appareils et de dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur

- des réparations et réglages de moteur
- de l'utilisation des pétards ou autres pièces d'artifice.

TRAVAUX ... DES HORAIRES À RESPECTER !

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécanique ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 19h - les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30 - les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

ENTRETIEN DE LA PROPRIÉTÉ PRIVÉE

Les riverains sont tenus d'élaguer leurs arbres, arbustes et haies en bordure des voies. Ils doivent veiller à ce que les branches ne puissent pas toucher les câbles électriques ou téléphoniques, ni cacher les panneaux de signalisation.

Cornu *Motoculture* cornu.motoculture@orange.fr

Vente & Réparation

02 33 64 36 17

6 route de Bagnole - 61600 LA FERTÉ MACÉ

CLEAN CLOPE

Ne fumez plus, vapotez.

Vous trouverez chez CLEAN CLOPE, un large choix de coffrets, ainsi que tous les consommables, pour les débutants, mais aussi pour les plus exigeants...

Offre spéciale pour bien débuter ... pour seulement 29,90€

Coffret EGO simple : une batterie eGo un clearomiseur un chargeur complet un étui de transport un tour de cou

10 rue de la Victoire
61600 LE FERTE MACE

Tél. : 09 82 54 49 21

PAYSAGISTE
Tout entretien

DEVIS GRATUIT

SERVICE DAVID

L'Être Barré
61600 St michel des Andaines
andainesespacevert@gmail.com

TÉL. : 07.80.32.69.12

PROPRETÉ ET SALUBRITÉ

Il est interdit d'effectuer des dépôts de quelque nature que ce soit, sauf autorisation spéciale, sur la voie publique, d'y déposer des ordures ou résidus de toute nature.

NEIGE, FEUILLES, VERGLAS

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de casser la glace, de balayer et de relever la neige devant leur habitation de façon à permettre le passage des piétons et l'écoulement des eaux le long des caniveaux. Ils sont responsables de l'entretien des gouttières (sorties d'eaux pluviales) permettant l'écoulement libre des eaux pluviales vers le réseau public.

En cas d'accident, les propriétaires ou locataires, peuvent être tenus pour responsables. Pour rappel, le brûlage à l'air libre étant interdit sur tout le territoire, les solutions sont le compost ou la déchetterie.

TAILLE DES VÉGÉTAUX, BRÛLAGE

La taille des haies et des arbres bordant la voie publique doit être pratiquée par les propriétaires en temps utile. (Arrêté Préfectoral du 29/06/95) : la destruction du gui sur les arbres fruitiers et les peupliers est obligatoire. La destruction des chardons est obligatoire. Celle-ci devra être opérée au plus tard avant la floraison. Le brûlage est à l'air libre est interdit sur tout le territoire.

Pour les déchets verts : les emporter en déchetterie ou enlever le panier de votre tondeuse, la coupe s'éliminera d'elle-même. Attention, ces déchets ne doivent pas être déposés en sacs poubelle, les agents collecteurs ne les ramasseront pas.

ANIMAUX

Dans le respect de chaque passant : usagers, piétons, en fauteuil roulant, ou avec une poussette... les propriétaires et possesseurs d'animaux sont tenus de ramasser les déjections canines.

Ils sont, également, tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage.

Les chiens doivent être tenus en laisse sur la voie publique, quelle que soit la race de l'animal et leurs propriétaires sont tenus de ramasser les déjections.

Les propriétaires de chiens dangereux.

(1^{er} et 2^{ème} catégorie) doivent les déclarer en Mairie.

LA DÉCHETTERIE

Située ZI Beauregard.

Tél. : 02 33 38 44 81

Lundi 13h30 - 18h. Les mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h. (Fermeture jeudi)



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

DÉCHETS MÉNAGERS	TRI SÉLECTIF (PAPIER, PLASTIQUE...)	CONTAINERS « VERRE »	DÉJECTIONS CANINES
EN VILLE Ramassage les mardi et vendredi matin. Dépôt des sacs la veille après 18 h. EN CAMPAGNE Ramassage les lundi et jeudi matin. A ST MICHEL DES ANDAINES : collecte le lundi matin		Sont situés : - Place Neustadt - Place de la gare - Quartier Jacques Prévert - Intermarché - Centre Leclerc - Rue Martin Luther King - Rue des Blanchisseurs	À ramasser.
SURTOUT NE PAS METTRE DE VERRE À L'INTÉRIEUR.	Un seul et unique sac. Gratuit à demander à la Mairie, Service Population -Citoyenneté-Urbanisme ou aux Services Techniques (Rue P. Neveu). A St-Michel-des-Andaines : colonnes de tri à disposition dans le bourg et dans chaque hameau.		

Les jours fériés : 1^{er} mai - 25 décembre - 1^{er} janvier : Aucune collecte n'est assurée pour ces trois jours fériés. Un passage est effectué dès le lendemain.

CHARPENTE • COUVERTURE

Bernard LECOMTE

Couverture • Zinguerie
Bardage • Rénovation • Charpente
Isolation Réparation • Pose Velux
Etanchéité • Poêle à Bois

18, av. Thiers - 61600 La Ferté-Macé

Tél. : 02 33 37 34 25
Port. : 06 88 84 19 20
Fax : 02 33 37 72 70

QualiBois

ELECTRO-MENAGER
02.33.30.08.09

PULSAT
SARL Pierre MAUGER
Vente - Dépannage - Installation antenne - SAV

TV-HIFI-ANTENNES
sarlpmauger@orange.fr

Horaire d'ouverture
LUNDI 14H à 19H
MARDI au SAMEDI 9H à 12H 14H à 19H

3 Faubourg d'Argentan

CANAL+ Internet par

hôtel spa du Béryl***
Bagnoles de l'Orne

Restaurant avec terrasse panoramique



Séminaire, Mariage, Séjour groupe, Week-end remise en forme

Espace "Bien-être"... Face au lac, proche casino

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

02 33 38 44 44 - 1 rue des casinos - 61140 Bagnoles de l'Orne
www.hotel-bagnoles.com /// reservation@hotel-bagnoles.com





LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

6 rue du 14 juillet - Tél. : 02 33 37 76 59 - Courriel : petite.enfance@lafertemace.fr - Secrétariat ouvert de 8h30 à 12h15

Cette structure s'adresse aux enfants de moins de 4 ans et leurs familles. Elle regroupe le Multi-Accueil, le Relais Assistantes Maternelles, le Lieu d'Accueil Enfants Parents ainsi que les consultations PMI et CAMSPP.

★ LE MULTI-ACCUEIL

D'une capacité d'accueil de 22 places, il est ouvert de 7h15 à 18h15 du lundi au vendredi. Les enfants de 10 semaines à 4 ans peuvent y être accueillis de façon régulière ou occasionnelle. C'est un lieu d'éveil et de socialisation où l'espace est aménagé pour que l'enfant puisse expérimenter de façon autonome sous le regard bienveillant de professionnels de la Petite Enfance (puériculture, éducatrice de jeunes enfants, auxiliaires de puériculture, CAP Petite enfance, assistante maternelle). Les tarifs sont fonction des ressources des familles et de la composition familiale. Les repas sont fournis à partir de l'âge de 18 mois de l'enfant. Depuis 2014, les couches sont fournies. Dans l'objectif d'apporter à l'enfant différentes expériences de manipulation, d'expression, des activités variées sont proposées quotidiennement : ➔ Activités d'expression corporelle - danse, ronde, motricité; de motricité fine - peinture, jeux d'eau, de semoule, collage, encre, pâte à modeler, cuisine...; de langage -éveil musical, comptines, raconte-tapis, bébés lecteurs... ➔ Des sorties à la ferme, au parc, à la pataugeoire, au marché...

★ LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES :

C'est un lieu d'information, d'accompagnement et d'animation sur l'accueil à domicile des jeunes enfants chez une assistante maternelle :

* Information : Faciliter la mise en relation des parents et assistantes maternelles

* Accompagnement : Délivrer une information générale en matière de droit du travail et orienter vers les interlocuteurs privilégiés en cas de questions spécifiques.

Permanences administratives le lundi matin et le jeudi matin de 9 h à 12 h sur rendez-vous.

* Animation : ateliers d'éveil le jeudi de 9 h 30 à 11 h (sur inscription) pour : ➔ échanger avec d'autres assistantes maternelles sur leurs pratiques professionnelles, découvrir un autre lieu d'accueil et de jeu pour rompre l'isolement ➔ « socialiser » les enfants confiés ➔ organisation de réunions à thèmes

★ LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

« RÉCRÉAPOSE »

Accueil des enfants de 0 à 4 ans, accompagnés obligatoirement d'un adulte. Ce lieu a pour but de favoriser le développement de relations harmonieuses entre les enfants et leurs parents. Il est un lieu d'écoute, de jeux, d'échange, de rencontre. Il est anonyme, gratuit et ouvert à tous.

★ LE SERVICE PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE (PMI)

Des consultations de nourrissons et des permanences sont assurées par le médecin et la puéricultrice de PMI.

Tél. : 02 33 37 46 04

★ LE CENTRE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE POLYVALENT PRÉCOCE (CAMSPP)

Pour les enfants de moins de 3 ans prioritairement.

Des professionnels de la petite enfance (pédiatre, psychologue, psychomotricienne, éducatrice de jeunes enfants) accompagnent les parents dans la compréhension des difficultés de leur enfant et la recherche de solutions.

Tél : 02 33 62 28 70

LE CENTRE SOCIOCULTUREL FERTOIS

14 rue Louis Pasteur - Tél. : 02 33 14 14 83

Mail : centresocioculturel@lafertemace.fr

ACTIVITÉ	LIEU	PUBLIC CONCERNÉ
Musique	Salle de musique	Dès 6 ans et adultes
Eveil musical	Le Val Vert 4 rue d'Alençon	De 4 à 7 ans
Atelier Chant		De 7 à 12 ans
Chant Choral	Centre d'Animation Jacques Prévert	Adultes
Danse Jazz		Dès 4 ans et adultes
Arts Plastiques	Atelier	Dès 6 ans et adultes
Poterie	Rue du 14 juillet	

Fermeture la 2^{ème} semaine des vacances de Noël et les 2^{ème} et 3^{ème} semaines du mois d'août.

VOUS TROUVEREZ :

➔ Le Point Infos/Accueil :

C'est un espace documentaire avec deux ordinateurs à votre disposition, d'information pour TOUS (PIJ, vie locale, orientation, formation, emploi, questions administratives...). C'est également l'accueil pour les inscriptions à nos diverses activités, à l'Accueil de Loisirs Multisites 03-14 ans et pour les dispositifs KART'at+ et Cart@too.

➔ L'Accueil de Loisirs Multisites 3-11 ans

2 sites différents :

* Lieu d'accueil 3-6 ans : rue Alexandre Lainé, ouvert le mercredi de 12h à 18h15, les petites vacances et le mois de juillet de 7h30 à 18h15.

* Lieu d'accueil 6-11 ans : rue Louis Pasteur, ouvert le mercredi de 12h à 18h15 et les petites vacances de 7h30 à 18h15.

➔ Secteur Familles :

Le Secteur Familles vous propose des ateliers parents-enfants le mercredis après-midi et des loisirs en famille pendant les petites vacances, le programme est diffusé mensuellement via l'actu du mois. C'est également un secteur ressource pour des accompagnements individuels autour de questions liées à la famille (projet de vacances, accompagnement à la scolarité pour les enfants et les collégiens, soutien à la parentalité...).

➔ Secteur Jeunes et Habitants :

Le Secteur Jeunes et Habitants vous propose, sur rendez-vous, un accompagnement pour toutes démarches individuelles (rédaction de CV et de lettre de motivation, de documents administratifs, aide à la préparation du code de la route...). C'est également un secteur ressource pour l'accompagnement aux projets et à la mise en place d'activités (Cafés Expression tous les jeudis de 9h15 à 12h15, ouverture du Foyer pour les 15-25 ans les mercredi et vendredi de 17h à 19h30). Programme diffusé mensuellement via l'actu du mois.

➔ Secteur Citoyenneté :

Le Secteur Citoyenneté a pour vocation de favoriser les initiatives citoyennes sur le territoire. C'est donc un secteur ressource pour les associations, pour l'accompagnement aux projets citoyens (ex : les jardins partagés) et pour la mise en place d'actions de prévention santé (semaine de prévention des IST et du SIDA en décembre).

➔ Secteur activités socioculturelles :

cours de danse, arts plastiques, poterie, musique, éveil musical, chant chorale

LE ROCHER BROUTIN, LE PLEIN AIR FERTOIS

Le Plein Air Fertois organise un Centre de loisirs (Le Rocher Broutin) dont le projet éducatif s'articule autour de cinq objectifs : Les vacances, lieu et temps de repos - les vacances, lieu et temps de détente physique - les vacances, moment privilégié pour l'expression les vacances, moment privilégié pour la découverte du milieu naturel - les vacances, moment d'apprentissage de la vie en société. Ouvert en été.

Contact : M. GOUSSIN

Tél. : 02 33 30 05 07



BABY SITTING

Le Centre socioculturel Fertois et le Service petite enfance s'associent pour proposer une liste de baby-sitters aux parents. Vous êtes âgé de plus de 16 ans, vous souhaitez vous occuper d'enfants, le Centre Socioculturel Fertois tient à votre disposition un dossier de candidature. Parents, vous avez besoin de faire garder vos enfants ponctuellement à votre domicile, le service petite enfance dispose d'une liste de baby-sitters ainsi que des renseignements sur la rémunération, la législation qui encadre ce type d'emplois.

Renseignements au Centre Socioculturel Fertois :
Tél. : 02 33 14 00 41 ou au Service Petite Enfance
Tél. : 02 33 37 76 59.

ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Inscriptions aux temps périscolaires via le dossier unique d'inscriptions disponible au service éducation jeunesse et à l'accueil du centre socioculturel. Le matin à partir de 7h30, sur chaque site scolaire, des animateurs accueillent les enfants et leur proposent de jouer, se détendre, prendre leur petit déjeuner, dans des espaces adaptés. Le midi en maternelle, les enfants qui font la sieste rejoignent les lieux de repos accompagnés d'une animatrice. Ceux qui ne font pas la sieste ont un accès libre à plusieurs lieux aménagés au sein de l'école. Le soir après la classe de 16h30 à 18h15, les animateurs proposent des situations de jeux, d'activités qui tiennent compte de l'état de fatigue de l'enfant. En élémentaire, une aide aux leçons est mise en place à compter de 17h



!!! ATTENTION POUR LE MERCREDI !!!

Seul l'accueil périscolaire du matin est ouvert (7h30 / 8h50 début des cours à 9 h). La restauration est exclusivement réservée aux enfants inscrits au centre de loisirs l'après-midi (à partir de 12 h). Les enfants du groupe scolaire Paul Souvray seront accompagnés par un animateur sur le site de restauration Jacques Prévert. Les enfants peuvent fréquenter le centre uniquement l'après-midi à partir de 13h30 et jusqu'à 18h15 dernier délai.

LA RESTAURATION INTERCOMMUNALE

Le restaurant intercommunal distribue les repas des écoles publiques maternelles et élémentaires de La Ferté-Macé, de la Maison de la Petite Enfance et de la résidence du Val Vert, des centres de loisirs les mercredis et vacances scolaires. Les menus hebdomadaires sont affichés dans chaque lieu de restauration et disponibles sur le site de la CDC (www.laferte-stmichel.fr). Ils sont élaborés dans le respect d'un bon équilibre alimentaire. Proposant des produits frais de saison ; des menus à thème sont régulièrement servis à l'occasion de : Noël, Nouvel An Chinois, semaine du bio, semaine du goût, mélodie des mets locaux...

SCOLARITÉ

A la rentrée scolaire 2016 - 2017,

2 pôles scolaires se constituent :

⇒ pôle scolaire Jacques Prévert réunifiant la maternelle et l'élémentaire avec maintien de l'accueil des enfants sur les 2 sites

⇒ pôle scolaire Paul Souvray réunifiant la maternelle Charles Perrault et l'élémentaire Paul Souvray. L'accueil des enfants se fera toujours sur les 2 sites avec les maternelles sur le site annexe Charles Perrault et les élémentaires sur le site principal Paul Souvray

⇒ Les horaires aménagés depuis la mise en œuvre de la réforme des rythmes éducatifs restent inchangés à savoir : Ils se déroulent de la manière suivante :

→ Pour le groupe scolaire Jacques Prévert :
Les enfants en classes maternelles (de la TPS à la GS) : 9h - 12h / 14h15 - 16h30
Les enfants en classes élémentaires (du CP au CM2) : 9h - 12h / 14h - 16h30
1) le lundi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CP-CE1
2) le vendredi : TAP pour les CE2-CM1-CM2

→ Pour le groupe scolaire Paul Souvray :

Les enfants en classes maternelles (de la TPS à la GS) 9h-11h45/ 14h-16h30 et 9h-12h le mercredi
Les enfants en classes élémentaires (du CP au CM2) : 9h-12h / 14h-16h30

- 1) le mardi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CE2- CM1 - CM2
- 2) le jeudi de 15h30 à 16h30 : TAP pour les CP - CE1 - CLIS

RAPPEL

Pour toute inscription scolaire du 1er degré de la Toute Petite Section (2ans) jusqu'au CM2, prenez obligatoirement rendez-vous auprès du Service Education Jeunesse pour formaliser votre demande (dossier à compléter avec pièces justificatives). Le secrétariat est ouvert les lundis mardis jeudis et vendredis de 14 h à 17 h. Contact : Tél. : 02 33 14 00 41. Par la suite vous pourrez procéder à l'admission de votre enfant auprès de la direction de l'école retenue.



LES ÉCOLES MATERNELLES

École maternelle Charles Perrault

✉ Rue Pierre Neveu
Tél. : 02 33 37 12 59



École maternelle Jacques Prévert

✉ Rue Alexandre Lainé
Tél. : 02 33 37 04 91

Un accueil péri-scolaire est assuré dans chaque école : dès 7h30 le matin, avec restauration possible le midi et un accueil le soir jusqu'à 18h15.



École maternelle Bernadette (privé)

✉ Rue Wilfried Challemel
Tél. : 02 33 37 19 53
Blog : <http://saintemarielaferte.unblog.fr>
Accueil dès 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir, restauration possible le midi.



LES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES

Ecole élémentaire Jacques Prévert

✉ 9 rue Alexandre Lainé
Tél. : 02 33 37 14 92
Mail : ce0610909g@ac-caen.fr
Site : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/jplafm/>



École élémentaire Paul Souvray

✉ 10 rue de Versailles
Tél. : 02 33 30 64 38
Mail : ecole.paul.souvray@wanadoo.fr
Site : <http://blogs.etab.ac-caen.fr/paulsouvray-lfm/>
Les 2 établissements assurent un accueil péri-scolaire dès 7h30 le matin, repas possible le midi et étude le soir jusqu'à 18h15.



Ecole élémentaire Sainte Marie (Privé)

✉ 21, rue Wilfrid Challemel
Tél. : 02 33 37 12 20
Mail : e.s.mariefertemace@wanadoo.fr
Blog : <http://saintemarielaferte.unblog.fr>
Accueil dès 7h30 le matin, restauration possible le midi et étude le soir jusqu'à 18h30.



LES COLLÈGES

Collège Jacques Brel

✉ 3 rue Félix Désaunay
Tél. : 02 33 14 01 90
Mail : ce.0610800n@ac-caen.fr
Enseignement général, de la 6^e à la 3^e



Collège Notre-Dame (privé)

✉ 42 rue d'Alençon
Tél. : 02 33 14 03 10
Mail : ndfm61.college@orange.fr
Blog : www.notredamelafertemace.unblog.fr
Enseignement général, de la 6^e à la 3^e





LES LYCÉES

Lycée Flora Tristan

7-9 avenue Le Meunier de la Raillière. BP 109
Tél. : 02 33 37 06 33 - Fax : 02 33 37 04 78

Mail : ce.0610019p@ac-caen.fr

Site : www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan

Enseignement professionnel, un internat filles-garçons. Admission à l'issue de la 3^e ou d'une 3^e SEGPA. Les élèves sont originaires de la Basse-Normandie, de la Mayenne, et de la Sarthe

- BAC PROFESSIONNEL - 3 ans de formation dont 22 semaines en milieu professionnel
- BAC PRO MMV - Métiers de la Mode - Vêtements
- BAC PRO SN - Systèmes Numériques
- BAC PRO CUIS - Cuisine
- BAC PRO CSR - Commercialisation et Service en Restauration
- BAC PRO ASSP - Aide Soins Service à la Personne Option Domicile
- BAC PRO ASSP - Aide Soins Service à la Personne Option Structure
- CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE 2 ans de formation dont 16 semaines en milieu professionnel
- CAP APR - Agent polyvalent de restauration
- CAP ATMFC - Assistant Technique en Milieu Familial et Collectif
- La classe de 3^{ème} Prépa PRO - 3 semaines de stage d'observations en entreprise
- ULIS - prise en charge d'adolescents (16 à 20 ans) en situation de handicap - formation générale et professionnelle
- GRETA Sud Normandie - Formation continue pour adultes
- PREQUAL - Pré-Qualification aux Métiers d'employés d'étages
- D.E.A.V.S. - Diplôme d'Auxiliaire de Vie Sociale
- AUTRES - Formations (action collectives FAFIH...)

Le Lycée FLORA TRISTAN vous accueille dans son Restaurant d'Application de septembre à juin, chaque semaine sauf vacances scolaires. Les menus sont produits par les élèves de Bac Pro Cuisine et servis par les élèves de Bac Pro CSR. Vous pouvez consulter et télécharger les menus sur le site Internet du Lycée <http://www.etab.ac-caen.fr/flora-tristan>. Bandeau de gauche rubrique : Restaurant d'application.
Réservation au 02 33 37 06 33.

Lycée des Andaines

3 place du Général-de-Gaulle

Tél. : 02 33 14 00 50

Fax : 02 33 37 24 31

Mail : ce.0610018n@ac-caen.fr

Site : www.lyceedesandaines.fr

Enseignement Général et Technologique

Classe de seconde générale et technologique : se compose d'un enseignement commun (25h30), d'un enseignement dit d'exploration (2 x 1h30) avec des choix possibles et d'un enseignement facultatif (latin, option E.P.S. options Arts Plastiques). Classe de première et terminale : avec les filières littéraires, scientifiques et technologiques

Enseignement Professionnel

- CAP CONSTRUCTEUR BOIS :
- BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN CONSTRUCTEUR BOIS (TCB)
- BAC PROFESSIONNEL TECHNICIEN MENUISERIE AGENCEUR (TMA)

Enseignement supérieur

- BTS MUC (Management des Unités Commerciales)
- BTS Systèmes Constructifs Bois et Habitat par apprentissage et la formation dure 2 ans

MFR (Maison Familiale et Rurale) et CFTA (Centre de Formation Techniciens Agricoles)

25 rue Pierre Neveu - BP 59

Tél. : 02 33 30 68 50 / 06 79 86 41 31

Page Facebook : <https://www.facebook.com/mfrlaferte>

Site : www.cftaferte.mfr.fr

Formation Jeunes

- BAC PRO Conduite et Gestion de l'Exploitation Agricole (niveau IV) - 2 ans
- Titre de Technicien Agricole (niveau IV) - 2 ans
- BTS Technico-Commercial (niveau III) deux options AEC (Animaux d'Elevage et de Compagnie) et JVO (JardinsetVégétauxd'Ornement-venteenjardinerie)-2ans
- BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (niveau III) - 2 ans

Formation pour Adultes

- Brevet Professionnel Agricole (niveau V) - 7 mois
- Titre de Technicien Agricole (niveau IV) - 10 mois
- Titre de Technicien Jardins et Espaces Verts (niveau IV) - 10 mois
- BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (niveau III) - 10, 5 mois -
- Certificat de Spécialisation Technicien Conseil en Comptabilité et Gestion Agricoles - 8 mois

Erea/Lea Pierre Mendes France

L'Etablissement Régional d'Enseignement Adapté (EREA)

+ Lycée d'Enseignement Adapté (LEA)

Rue Soeur Marie Boitier

Tél. : 02 33 37 14 22

Courriel : ce.0610996b@ac-caen.fr

Enseignement adapté de la 6^e à la 3^e SEGPA et formation professionnelle adaptée avec la préparation de plusieurs CAP en deux ans (LEA) ;

→ Diplômes préparés : Certificat de Formation Générale (CFG), CAP services hôteliers, maçon, menuisier fabricant, peintre applicateur de revêtement.

Afin de connaître les coordonnées des associations de parents d'élèves et des associations sportives scolaires, contactez l'établissement dans lequel votre enfant est inscrit.





BOCAGE ORNAIS

02 33 37 22 75

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h

25, rue Soeur Marie Boitier
61600 La FERTE-MACE
accueilfertemace@una-flers.com

SERVICE D'AIDE À DOMICILE
On vous accompagne et ça change tout

POUR VOUS ET VOS PROCHES

GARDE D'ENFANTS	TÉLÉASSISTANCE
ENTRETIEN DU LOGEMENT	ATELIERS NUTRITION, ÉQUILIBRE, NUMÉRIQUE
HYGIÈNE ET CONFORT DE LA PERSONNE	ACCUEIL DE JOUR POUR PERSONNES ALZHEIMER
REPAS ET COURSES	



SANTÉ SOCIAL

**RESEAU PRO
BOIS & MATERIAUX**

- Maçonnerie • Bois de charpente, couverture
- Isolation intérieure et extérieure
- Bardages
- Menuiseries intérieures et extérieures

*Du Lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
Samedi de 9h00 à 12h00.*

ZI Beauregard • Route d'Argentan • 61600 LA FERTE MACE • Tél. : 02 33 30 62 85 • www.reseapro.fr

NSO
Nettoyage industriel

Entretien des locaux et des bâtiments
Nettoyage des vitres
Entretien des espaces verts
Gestion des déchets

9, rue du château
61600 LA FERTE MACE
02 33 64 23 77
nso@aprolliance.fr

Membre du réseau APROLLIANCE

- | 52 Professionnels de la santé
- | 54 Etablissements de santé
- | 55 Les aides du CIAS
- | 56 Services

*Santé
Social*

PROFESSIONNELS DE SANTÉ

AU PÔLE DE SANTÉ
9 rue du 14 juillet



*** LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES**
Normabio
Tél. : 02 33 37 18 00

Niveau -1 Rez-de-jardin

SERVICE D'HOSPITALISATION À DOMICILE (HAD)
Tél. : 02 33 32 91 99

Niveau 0 Rez-de-Chaussée

*** KINÉSITHÉRAPEUTES**
Brigitte NOËL,
Tél. : 02 33 14 36 12
Manfred CARRERAS-WEBER,
Tél. : 02 33 14 36 13 ou 06 45 40 13 62

*** PÉDICURE PODOLOGUE**
Sophie LEBACHELEY
Tél. : 02 33 14 48 80

*** PSYCHO-PRATICIENNE**
Ida VERHAEGHE, Tél. : 02 33 14 14 85

*** DIÉTÉCIENNE**
Chloé MARTEL, Tél. : 06 66 50 40 59

Niveau 1

*** INFIRMIERS (ES)**
Carole DENIS, Dominique PALCY,
Tél. : 02 33 14 36 10

*** MÉDECINS GÉNÉRALISTES**
Alexis AUBIN, Tél. : 02 33 14 36 14
Alain BUGAUT, Tél. : 02 33 14 36 14
Patrice OLLITRAULT, Tél. : 02 33 14 36 14

Niveau 2

*** CHIRURGIENS-DENTISTES**
Isabelle CONSTANTIN-BAISNÉE, Tél. : 02 33 14 36 15
Didier POULIGNY, Tél. : 02 33 14 36 15
Adelina COJOCARU, Tél. : 02 33 14 36 15

*** ORTHOPHONISTES**
Inès-Marie DROT, Isabelle JEAN, Laurence NARDI,
Tél. : 02 33 14 14 84

*** MÉDECIN GÉNÉRALISTE**
Patrick LAUGER, 28 rue Saint-Denis,
Tél. : 02 33 30 00 27

*** CHIRURGIENS-DENTISTES**
Cocis BARBU, 6 avenue Thiers,
Tél. : 02 33 37 01 37
Thang HA-NHAT, 7 place Général Leclerc,
Tél. : 02 33 37 39 76
Marc RICOUARD, 7 place Général Leclerc,
Tél. : 02 33 37 20 26
Clara TILOIU, 7 place Général Leclerc,
Tél. : 02 33 37 37 67

* KINÉSITHÉRAPEUTES

François GAISON, 63 rue de la Victoire,
Tél. : 02 33 37 89 50 ou 06 45 48 69 10
Christian THUARD, 12 rue Amand Macé,
Tél. : 06 80 13 22 47

* OSTÉOPATHES

David ALCOCK, 28 rue St Denis,
Tél. : 06 63 20 93 07
Aurélie GUILLAIS-FLEURIEL, 13 rue des Jardins Nicole,
Tél. : 02 33 38 90 06
Guillaume DELANGE, 13 rue des Jardins Nicole,
Tél. : 02 33 38 90 06

* INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES :

Cabinet Lorin - Mogé,
49 rue de la Victoire,
Tél. : 02 33 30 11 87 ou 06 88 45 59 35
Cabinet Lesgourges-Renaux-Scelles
28 rue St Denis,
Tél. : 06 85 66 32 49
SSIAD : Service infirmier de soins à domicile géré par la Mutualité Française.
Zone Industrielle Beauregard, rue des Peupliers,
Tél. : 02 33 30 45 59

* PÉDICURE-PODOLOGUE

Maryannick BOSCHER,
12 rue Amand Macé,
Tél. : 02 33 30 00 22

* PHARMACIES

Pharmacie Centrale Fertoise
9 place Général Leclerc,
Tél. : 02 33 37 19 18
Pharmacie des Andaines
30 rue d'Hautvieu,
Tél. : 02 33 37 10 00
Pharmacie Launay-Lailler
3 rue d'Hautvieu,
Tél. : 02 33 37 08 21

* AMBULANCES ET TAXIS VSL

AM Fertoises
57 rue Félix Désaunay,
Tél. : 02 33 30 02 02
Andaines Taxis
Jean Michel HUARD
Tél. : 02 33 37 33 11
ou 06 09 39 59 19
Caplain
27 route d'Argentan,
Tél. : 02 33 37 09 57
Rioult Lucien
57 rue Félix Desaunay,
Tél. : 02 33 30 02 02

LES OPTICIENS

Alain Afflelou
ZA du parc, route de Bagnoles,
Tél. : 02 33 62 70 00
Atol les opticiens
16 rue d'Hautvieu,
Tél. : 02 33 37 10 55
Optic 2000
21 rue Général Leclerc,
Tél. : 02 33 37 85 11
Optique Châtel
6 place Général Leclerc,
Tél. : 02 33 38 30 30

* LES AUDIOPROTHÉSISTES

Audika
16 avenue Thiers,
Tél. : 02 33 38 08 08
Audio 2000
4 rue d'Hautvieu,
Tél. : 02 33 66 20 00
Entendre Le Menn audition
9 rue d'Hautvieu,
Tél. : 02 33 62 78 91



* MÉDECINE DU TRAVAIL

À la Maison des Services Publics,
59 parking d'Hautvie
ASTIF
Tél. : 02 33 65 26 87
Service Santé BTP
Tél. : 02 33 29 01 60
IRSA
Tél. : 02 33 80 00 10

* MÉDECINE PRÉVENTIVE

Centre d'addictologie CSAPA –ANPAA 61

Centre Socioculturel Fertois,
rue Pasteur

Tél. : 02 33 26 89 16 (ALENÇON)

Centre Médico-psychologique Adultes
CHIC des Andaines

30 Rue Sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 37 31 51

Centre de Consultation médico-psychologique pour enfants et adolescents

30 rue Sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 37 33 50

Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)

20 rue d'Alençon

Tél. : 02 33 37 12 50

* VÉTÉRINAIRES

Béata GLIWA

4 route de Bagnoles

Tél. : 02 33 38 94 23

Jérôme DELPY

24 ter rue Pierre Neveu

Tél. : 02 33 14 02 20

→ EN PLUS !

Le Centre de planification et d'éducation familiale. Il est géré par le Conseil général de l'ORNE ; c'est un lieu d'écoute et d'information. Possibilités d'entretiens et de consultations. **Posez vos questions sur :** la contraception, la pilule du lendemain, les demandes d'IVG, les infections sexuellement transmissibles (dépistage VIH, hépatites B et C...et protection). Consultations gratuites et confidentielles, sur rendez-vous, le mercredi après-midi

Centre Hospitalier,

Rue Sœur Marie Boitier,
Tél. : 02 33 30 50 32

* LA MÉDIATION FAMILIALE

Propose une aide pour les enfants, parents ou la famille, en cas de divorce, de séparation ou de rupture des liens familiaux. Basée sur une démarche volontaire, elle vise à restaurer la communication dans l'intérêt de l'enfant, élaborer des solutions satisfaisantes pour tous... Un médiateur familial diplômé accueille et accompagne le public. Participation financière en fonction des revenus. Permanence : 14 rue Amand Macé, appartement n°2. Tél. : 02 33 80 02 20

* UNA BOCAGE ORNAIS

25 rue Sœur Marie Boitier
Tél. : 02 33 37 22 75

Courriel : una.fertemace@orange.fr

* AIDE A DOMICILE DE L'ORNE AAFP /CSF

Maison des Services Publics

59 parking d'Hautvie - Tél. : 02 33 37 29 16

Site : www.aideadomiciledelorne.org

Mail : afad.argentan@wanadoo.fr

LES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

* CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL DES ANDAINES

Site : www.chic-andaines.fr

Centre hospitalier de la Ferté-Macé

Rue Sœur Marie-Boitier - Tél. : 02 33 30 50 50

Site hospitalier de Domfront

Rue de la Gare - Tél. : 02 33 30 57 57

CONSULTATIONS EXTERNES			
La Ferté Macé ☎ 02.33.30.50.21			Domfront ☎ 02.33.30.57.14
Lundi	Matin	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE OPHTHALMOLOGIE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE OPHTHALMOLOGIE CONSULTATION DIÉTÉTIQUE	Dr GOMBERT Dr POPESCU (CH Argentan) Dr PAGES Dr POPESCU (CH Argentan) Mme Elodie FAUCHER JARRY
	Après-midi		
Mardi	Matin	DIABETOLOGIE ENDOCRINOLOGIE (à/c de mi septembre 2016) UROLOGIE CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	Dr GHAZAL (CH Vire) Dr ISMAIL (CH Falaise) Mme Elodie FAUCHER JARRY
	Après-midi	CARDIOLOGIE ECHODOPPLERS (à/c de mi septembre 2016)	Dr FATTAL (CH Vire) Dr GHAZAL (CH Vire)
Mercredi	Matin	PNEUMATOLOGIE	Dr BENDJELLOUL (CH Flers)
	Après-midi		
Jeudi	Matin	GASTRO ENTEROLOGIE CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	Dr CHARDONNAL IDE + Diététicienne
	Après-midi	CONSULTATION ETP (éducation thérapeutique)	IDE + Diététicienne
Vendredi	Matin	OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE CARDIOLOGIE	Dr GOMBERT Dr GHABCHE (CH Vire)
La Ferté Macé ☎ 02.33.30.50.26			OTHO-RHINO-LARYNGOLOGIE Dr GOMBERT
Du lundi matin au samedi midi			RADILOGIE Dr NASRI - Dr MORTADA (CH Vire)
Secrétariat ☎ 02.33.30.50.32			
CENTRE PERINATAL DE PROXIMITÉ			
OBSTÉTRIQUE - GYNECOLOGIE - SENOILOGIE - EXPLORATIONS URODYNAMIQUES - PLANNING FAMILIAL			Drs BEGORRE - IMBAULT - CONQUI (CH Flers)
Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste 6061			Prise de rendez-vous ☎ 02.33.30.50.50 Poste 6061
CONSULTATIONS - MONITORING - PREPARATION ACCOUCHEMENT - REEDUCATION PERINALE			SAGE FEMME (CH Flers)
Secrétariat ☎ 02.33.30.50.32			CONSULTATIONS - MONITORING - PREPARATION A L'ACCOUCHEMENT SAGE FEMME (CH Flers)
PEDIATRIE (mardi après midi - semaine paire)			Dr AYEWADA (CH Flers)
CONSULTATIONS CENTRE MEDICO-PSYCHOLOGIQUE ADULTES (C.P.O. Alençon)			
Permanence infirmière du lundi au Vendredi de 10h à 16h			02.33.37.31.51
Consultations PSYCHIATRES : Dr NAVEAU - Dr RANVOIZEZ - Dr VALKOV			sur rendez-vous 02.33.37.31.51 - 02.33.80.71.84
Consultations PSYCHOLOGUES : Mme HERBINIERE - Mr MONDEARD			sur rendez-vous 02.33.37.31.51



Boulangerie Pâtisserie Boule et Mie Tendre

Divers pains au levain et de tradition. Viennoiseries. Pâtisserie pur beurre
Chocolats faits maison. Sandwichs, pizzas, quiches...

Du lundi au samedi de 6h à 20h sans interruption

74 rue L'Oisivière • 61600 La Ferté Macé

Tél : 02 33 38 20 32 • www.boule-et-mie-tendre.fr

A.C.B.S. ASSURANCES

Sébastien & Sandrine BARRE



Michel & Maryse BARRE

Laurent & Mathilde HARDY

**Toutes assurances pour Professionnels et Particuliers
présent à l'Aigle, Alençon et Gacé**

Votre agence pour vous accueillir

2 place du Général Leclerc • 61 600 La Ferté Macé
Tél. : 02 33 38 15 50 • Fax : 02 33 38 15 48

ORIAS 07 02 401
www.orias.fr

Ent. LAMY Thierry
Carrelage - Faïence
02 33 37 89 04

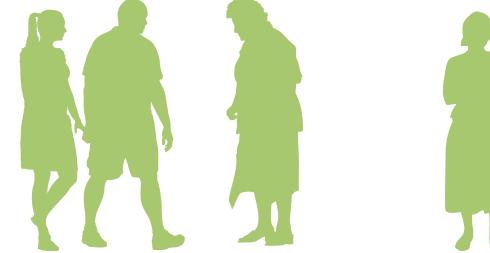
Z.A. rue de la Forge
61600 ST-MICHEL-DES-ANDAINES

MENUISERIE
PATRICK BOULAND

- Escaliers • Cuisines • Parquets
- Menuiserie Générale • Agencement
- Bois • PVC • Alu • Placo • Isolation

«Le Parc»
61600 La Ferté-Macé
Tél./Fax 02 33 30 45 19

Atelier : Rue de La Forge
Saint-Michel-des-Andaines



* MAISON D'ACCUEIL SPECIALISEE

« La Chaumière »

La Maison d'Accueil Spécialisée (MAS) propose un hébergement permanent à tout adulte handicapé dépendant. La MAS « La Chaumière » installée dans les locaux du CHIC des Andaines bénéficie de 9 places.

Renseignements :

Tél. : 02 33 30 53 04

Des défibrillateurs sont disponibles aux centres :

- Leclerc
- à Intermarché
- au stade -
- à la Base de Loisirs

CFTA/MFR

à rue P. Neveu.

Distributeur de préservatifs :

Pharmacie des Andaines,

Rue Chauvière

* EHPAD

(Maison de retraite et Maison de santé)

Les Charmilles Blanches et L'air du Temps

à Rue sœur Marie Boitier

Tél. : 02 33 30 50 50

Pour plus d'informations,
s'adresser à l'assistante sociale du centre hospitalier
Tél. : 02 33 30 50 53



* RÉSIDENCE DU VAL VERT

Un équipement en pleine mutation

La résidence logements du Valvert, est gérée par le CIAS. Avec 52 logements c'est un équipement important pour la ville. La résidence met au service de ses résidents : un restaurant (prestation du restaurant intercommunal le midi en semaine et du CHIC des Andaines samedi et dimanche), un foyer, une bibliothèque, une salle d'activité, une salle de sport.

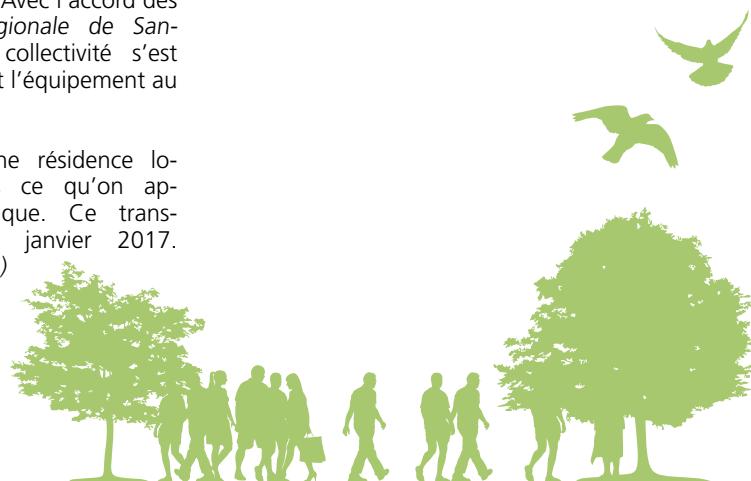
Toutefois, au regard de l'augmentation de l'âge moyen auquel les résidents intègrent la résidence, il est nécessaire d'assurer la sécurité en matière de santé, ainsi que les permanences de nuit dans de bonnes conditions. Avec l'aide d'un bureau d'études, et plusieurs réunions de travail, nous avons étudié le rapprochement avec le CHIC des Andaines, pour assurer la pérennité du Val Vert.

Un changement de gestion pour assurer la pérennité du Val Vert en tant que résidence logements. Avec l'accord des organismes de tutelle (Agence Régionale de Santé, Conseil Départemental), notre collectivité s'est prononcée pour transférer la gestion et l'équipement au CHIC des Andaines.

Le Valvert restera ainsi toujours une résidence logements, tout en l'intégrant dans ce qu'on appelle maintenant la filière gériatrique. Ce transfert devrait être effectif au 1^{er} janvier 2017.

4 rue d'Alençon (près du centre-ville)

Tél. : 02 33 37 18 10



* CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Lundi de 9h à 12h ; Mardi, jeudi, vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h; Mercredi de 9h à 12h. Rendez-vous possible en dehors de ces horaires en contactant le 02 33 37 28 41. Permanences logement au CIAS les mardis, jeudis et vendredis de 14 h à 17 h et le mercredi de 9 h à 12 h : gestion parc locatif de 40 logements du T1 au T4 , gestion administrative de l'aire d'accueil des gens du voyage de 7 emplacements disposant chacun de 2 places soit 14 places, accompagnement des personnes hébergées au local d'urgence sur appel du 115.

→ **Domaines d'actions du CIAS La Ferté St Michel :**
Le CIAS est compétent pour vous apporter tous renseignement et accompagnement dans vos démarches relatives à l'aide sociale (diverses prestations familiales, de ressources tels que le RSA ou la prime d'activité, dossier d'obligation alimentaire...) et octroie des aides financières liées à l'enfance, le logement, la famille sur la base d'un calcul de quotient familial.

Dossiers d'aide sociale légale :

→ Présentation des dossiers d'aide sociale auprès du Conseil Départemental pour l'hébergement en EHPAD réservé aux personnes âgées ou en établissement spécialisé pour les personnes handicapées, service d'aides ménagères ...

→ Dossiers d'A.P.A (Aide Personnalisée à l'Autonomie) aide à domicile ou en établissement

→ Dossiers de renouvellement d'Allocation compensatrice

→ Instruction des demandes de R.S.A (Revenu Solidarité Active) et contrats d'insertion

→ Carte d'invalidité,



Dossiers d'aide sociale facultative :

Distribution de denrées alimentaires en partenariat avec la banque alimentaire d'Alençon tous les 15 jours.

→ Calcul du quotient familial pour le restaurant municipal, centre aéré, colonies et camps de vacances, classes transplantées, crèche, animation du C.L.S.H.

→ Aide pour les factures d'énergie (eau, EDF, gaz...) : sous conditions et après avis d'une commission

→ Microcrédit social : le microcrédit social est un prêt de dépannage destiné aux particuliers exclus du système bancaire traditionnel du fait de leur faible solvabilité sans faire l'objet d'une interdiction bancaire. Les prêts varient de 500 à 4000 € et doivent correspondre à un projet de vie (passer le permis, équipement mobilier...). Le CIAS accompagne la démarche, instruit le dossier et le transmet à la banque partenaire, le crédit mutuel solidaire qui examinera le dossier.

→ Un accueil d'urgence pour personnes sans domicile fixe est situé 43 rue du Dr Poulain, Parc Barré Saint. Ce local est composé de deux chambres. Il faut s'inscrire auprès du Service Population-Citoyenneté-Urbanisme avant d'y avoir accès.

N° URGENCE : 115



02.33.30.68.50

Domaine agricole • Commerce • Espaces verts

**FORMATIONS
ADULTES-SCOLAIRES-APPRENTISSAGE
du BAC au BTSA**

Accueil de groupes – Salles de réunion



**Au panier Fertois
Fruits et légumes**

Possibilité de livraison gratuite sur un rayon de 10 km à partir de 15 €

Me contacter : Vettier Bernadette

Tél. : 02 33 14 11 74 - Port. : 06 78 88 35 72
La Ferté-Macé



**NOUVEAU
A LA FERTE MACÉ**

Ouvert du mardi au samedi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h

"Vous n'avez pas le temps pour repasser votre linge?"
SANS FAUX PLIS vous simplifie la vie".

Service rapide et soigné

Repassage à la pièce - Chemise (à l'unité) 1,50 euros

59 rue d'Hautvieu - Maison des services Publics

61600 La Ferté-Macé

Tél. : 06 23 28 16 58 - ASsansfauxplis@hotmail.com

16 place du Général Leclerc
61600 LA FERTÉ-MACÉ
02 33 65 07 23

Maé Mahé

LE PHARE
DE LA BAIE

School Ray

+ le petit baigneur +

SAINT HILAIRE

seidensticker

*** SERVICE SOCIAL**

Rue Pasteur

Service du Conseil Départemental

Tél. : 02 33 37 46 04 ou 02 33 37 03 11

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi :

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 - 17h30

Le vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 - 17h

*** TRANSPORT SOLIDAIRE**

L'association des familles et la municipalité ont mis en place un service de transport solidaire pour venir en aide aux personnes sans moyens de locomotion. Les bénéficiaires doivent être non imposables. Ils adhèrent à l'Association des familles. Association des familles, permanence entre 10 h et 12 h.

Tél. : 02 33 30 16 96

*** VISITES DE COURTOISIE
POUR LES PERSONNES ISOLÉES**

Un service de visites de courtoisie est à la disposition des personnes qui le demandent sur la commune. Créé à l'initiative de la commission solidarité, en partenariat avec le Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique (CLIC) du Bocage, cette action engage des visiteurs bénévoles, qui se rendent au domicile des bénéficiaires, sur demande. Les visites durent en général une heure, mais peuvent se prolonger jusqu'à deux heures.

Si vous souhaitez bénéficier des visites de courtoisie, contacter Le CLIC du Bocage
15, rue Montgommery, 61700 DOMFRONT
Tél / Fax : 02 33 37 15 95
Courriel : clic.bocage@wanadoo.fr



MEUBLES PINSON LANGE

Ouvert de 9h à 12h et de 14h30 à 18h30.
Fermé le dimanche et lundi matin.

3, rue Gambetta - 61600 LA FERTÉ-MACÉ
Tél. : 02 33 37 10 49

SARL LEMONNIER



MÉCANIQUE
AGRICOLE
MOTOCULTURE

26 Zi des Peupliers - 61600 La Ferté-Macé
Tél. : 02 33 37 04 20 - Fax : 02 33 37 79 36

DISTRIBUTEUR



QUESNE STEVE

LE BOURG 61600
FAVEROLLES

Devis gratuit

Neuf et
Rénovation

Réparation et
Entretien

Couverture - Zinguerie
Ramonage - Étanchéité

Tél. : 06 31 85 02 63
09 53 49 87 48
quesne61@gmail.com

CONTÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



SERAIS Claude

Vous pouvez prendre rendez-vous
sur notre site
www.acf.serais.autosecurite.com

ZAC du Parc • A côté du E. Leclerc • Route de Bagnoles
LA FERTÉ-MACÉ • 02 33 37 42 83



*Culture
Loisirs*

- | 64 Culture
- | 66 Base de Loisirs
- | 67 Équipements sportifs
- | 68 Associations

MÉDIATHÈQUE

 Cour du Grand Turc, Rue St Denis - Tél. : 02 33 37 47 67 - Site : www.lagrandenouvelle.fr
Mardi 15h-18h - Mercredi 13h-18h - Jeudi 11h30 - 18h - Vendredi 15h-18h30 - Samedi 10h-12h30 et 14h30-17h30.

La saison culturelle 2016-2017

En partenariat avec l'Office de la culture de l'Orne.

► Vendredi 9 septembre

20h30  Salle Gérard Philipe
réception de la saison suivie du concert Fuzzing Cats Zubl Production. Facétie pour piano, vielle et voix en partenariat avec l'association Trottoirs mouillés.



► Vendredi 7 octobre

20h30  Salle auditorium du lycée des Andaines « La Famille vient en mangeant » Compagnie Mmm. Théâtre à voir en famille à partir de 10 ans



► Vendredi 2 décembre

20h30  Salle Gérard Philipe
« The summer rebellion ». Concert de musique actuelle



► Mardi 24 janvier

20h30  Salle Guy Rossolini
« Ensemble » Compagnie Jupon. Cirque

► Jeudi 9 février

20h30  Salle Gérard Philipe
« Dans l'atelier et Chantier Frigo-lithe » - Compagnie Tof Théâtre suivi de « Les trois petits cochons - Théâtre Magnetic. Marionnettes, théâtre d'objet à voir en famille à partir de 8 ans.



► Vendredi 24 mars

20h30  Salle Gérard Philipe
Concert du Printemps de la chanson.
« Erwan Pinard » - chanson rock

CINÉMA

 Cour du Grand Turc, rue St Denis - Tél. : 02 33 37 52 81

Mail : cinemagerardphilipe@cineferte.fr - Site : www.cineferte.fr

Soutenue par la Mairie, l'association Cinéferté créée en 2013 accueille plus de 20 000 spectateurs par an. Le cinéma vit grâce à l'action et à l'engagement quotidien de ses bénévoles et de leurs nombreuses initiatives au travers de groupes de réflexion que sont l'animation, la communication et la programmation. L'association a le souci de proposer une programmation axée sur le grand public, le jeune public et le cinéma Art et Essai.

► On peut noter parmi ses actions :

- Ciné-débat autour de films sur des sujets de société (handicap, agriculture, écologie...) avec rencontre de réalisateurs, acteurs et/ou spécialistes du thème.
- Les dispositifs scolaires (collèges et lycées au cinéma, Ciné Filou dans l'Orne...) pour faire découvrir aux jeunes l'envers du décor.
- Des sorties nationales, des avant-premières, des films Art et Essai, en V.O, en 3D.
- De nombreuses animations : Aprem'Ciné, les soirées frissons, la nuit d'halloween, le Ciné-Opéra, Ciné-Art, Ciné-Liberté, les jeudis de l'été, la Fête du cinéma...
- Des tarifs pour tous, des cartes d'abonnements, des cartes CE, les dispositifs Cart'@too, PASS+ FLERS Agglo et sans oublier le Resto-Ciné pour finaliser vos soirées.

► N'hésitez plus, poussez la porte et rejoignez-nous en devenant bénévole ou bien simple spectateur assis du du cinéma - salle Gérard Philipe - lieu de distraction, de loisirs et plus largement de la vie culturelle
L'achat des billets en ligne est possible sur le site www.cineferte.fr



PASS + LOISIRS - Le dispositif « PASS + » financé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Flers, a pour objectif de permettre à tous les habitants de la C.A.P. F. d'accéder plus facilement aux activités de loisirs. Le dispositif **PASS COMMERCE** gratuit pour tous



Cart'@too - Le dispositif Cart'@too financé par la Région Normandie permet aux jeunes de 15 à 25 ans d'être accompagnés dans le déroulement de leurs études : - aide conséquente à l'achat des livres scolaires pour les lycéens - aide pour les jeunes en apprentissage. L'adhésion à la Cart'@too pour 10 € permet aussi de bénéficier de nombreux avantages pour les sorties, les activités culturelles et sportives pour les déplacements, le logement et les projets. Rendez-vous au Centre socioculturel pour tous ces renseignements.

MUSÉE DU JOUET

 32 rue de la Victoire
Heures d'ouverture en page 8
(Office de Tourisme)

LA BASE DE LOISIRS

Entrée principale : Boulevard de la Forêt d'Andaine

Renseignements - réservations :

Service Sports et Loisirs - 8 Rue st Denis

Tél. : 02 33 37 47 00

Courriel : sports.loisirs@lafertemace.fr

→ 65 hectares d'évasion !

ACCÈS et PARKINGS GRATUITS À L'ANNÉE

Située dans un environnement naturel, d'une superficie de 65 hectares dont **28 hectares** de surface en eau, la Base de Loisirs est un endroit idéal pour se détendre et se ressourcer. Le cheminement de **2500 mètres** autour du lac vous permettra de vous évader et d'être au plus près de la nature. Tout au long de l'année de nombreuses activités vous sont proposées afin de partager des moments agréables en famille ou entre amis.

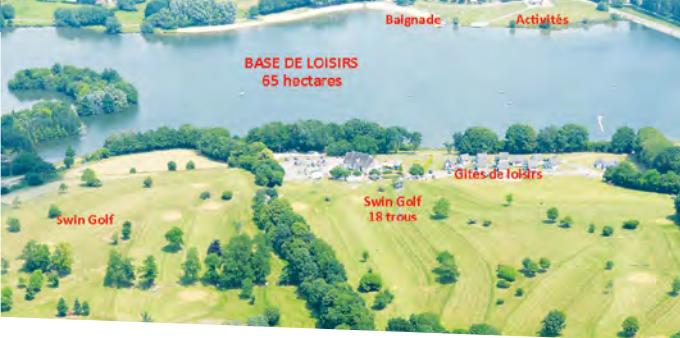
Activités et infrastructures :

⇒ À l'année

- Circuit de randonnée « Les bornes cavalières »
- Terrain de pétanque
- Jeux pour enfants sur la plage
- Piste d'auto-modélisme
- Aires de pique-nique et de repos
- Barbecues
- Mini-golf
- Pêche
- 10 gîtes agrés « Gîtes de France »

⇒ Pendant la période estivale

- Baignade surveillée (juillet/août)
- Pédalos
- Canoës-kayaks
- Stand up paddle



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

BOULEVARD HAMONIC ET ROUTE DE FLERS :

Stade Gaston Meillon, Salle Guy Rossolini

- Terrains de tennis, foot et basket
- Piste bi-cross - Skate parc
- Ecole de vélo
- Boulo drome
- Salle d'Escalade

SUR LE SITE DE LA BASE DE LOISIRS

Boulo drome, près du Bar-Brasserie de la Plage (entrée principale) Activités Canoës-kayaks-voile, Hydromodélisme, accès parking de La Brochardière. Terrain de Swin golf « Annie Goutte », route de Domfront. Automodélisme, accès chemin de la Lande, route de Domfront Centre Equestre La Peleras, accès route de Domfront .

GYNMASES

Salle des arts martiaux

Rue des Noisetiers

Gymnase Henri Brossard,

rue Soeur Marie Boitier

Gymnase collège J. Brel et Lycée des Andaines,

rue F. Desaunay

Gymnase de l'Ecole Paul Souvray,

rue de Versailles

Salle de gymnastique,

boulevard de Contades

● SALLE DE REMISE EN FORME

Rue du 14 juillet

Tél. : 02 33 30 05 58

Inscriptions soumises à présentation d'un certificat médical et d'un justificatif de domicile. Pour les mineurs, un règlement intérieur et une autorisation parentale sont à également à fournir. Cours collectifs.

Ouvert : Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 10h à 12h et de 14h à 21h - Mardi de 10h à 12h et de 15h à 21h.

Samedi : 10h à 12h 30

● CENTRE AQUATIQUE

5 Rue des V Frères Robinet

Renseignements : 02 33 30 80 82

Périodes scolaires	Vacances scolaires
Lundi	12h - 14h 12h - 18h30
Mardi	19h - 22h 14h - 18h30 19h30 - 21h
Mercredi	14h - 18h 14h - 18h30
Jeudi	12h - 14h 12h - 18h30
Vendredi	19h - 22h 14h - 18h30 19h30 - 21h
Samedi	9h30 - 11h30 14h - 18h30 9h30 - 12h30 14h - 18h30
Dimanche	9h - 12h30 14h - 18h30 9h - 12h30 14h - 18h30

LES ASSOCIATIONS MULTI-ACTIVITES



AMICALE FERTOISE

Président : M. Michel GOUSSIN
Tél. : 02 33 30 05 07 - Mail : amicalefertoise@orange.fr
Gymnastique sportive :
Mme Marie-Pierre GARNIER - Tél. : 06 75 11 42 75
Andaines HB (Handball)
M. Patrice MESNIL - Tél. : 02 33 30 15 53
Mail : amicalefertoise@handball-france.eu
Site : www.ff-handball.org

AMICALE LAÏQUE

Chorale « si on chantait »
Mme Monique MARY - Tél. : 02 33 37 26 01
Modélisme : M. DUFOSSÉ - Tél. : 02 33 30 08 80

UNIVERSITE INTER-AGES (U.I.A.)

Président : M. Michel JARRY - Tél. : 02 33 37 21 43
Mail : uiafertemace@orange.fr
Site : www.uia-lafertemace.fr

SPORTS ET ACTIVITÉS PHYSIQUES

AÉRONAUTIQUE

→ AÉRO CLUB D'ANDAINES
Président : M. Pierre POURTY - Tél. : 02 33 37 91 84
Mail : ac-andaines@orange.fr
Site : www.aeroclubdandaines.com

BAGNOLES AIR CLUB

Président : M. Jean-Pierre LETELLIER
Tél. : 09 79 35 06 94 / 06 08 35 10 23
Site : www.bagnoles-ac.com

PLEIN CIEL ULM

Tél. : 06 08 35 10 23 / 06 83 22 00 72

ARTS MARTIAUX

→ JUDO CLUB FERTOIS
Présidente : Mme Clarence GUESDON
Tél. : 06 27 01 01 52
Mails : cla61.guesdon@free.fr
judoclubfertois61@gmail.com

KARATÉ CLUB FERTOIS

Président : M. René FATUM
Tél. : 02 33 37 42 07
Mail : jppicouleau@hotmail.fr
Site : <http://karate-la-ferte-mace.eklablog.com>

QWAN KI DO (Arts martiaux vietnamiens ETAMV)

Président : M. Fabrice MAHERAULT
Mail : fabmab61@gmail.com
Site : www.etamv.com

BASKET

→ BASKET BALL FERTOIS
Président : M. Martin-Pierre RAPEAUD
Contact : M. Franck GIRAUD
Tél. : 06 81 61 69 51
Mails : df.girault@gmail.com, mprapeaud@manuplast.fr
Site : www.basketballfertois.iball.fr

COURSE À PIED

→ JOGGING D'ANDAINE
Président : M. BLOT
Contact : M. Pierre FLORANT
Tél. : 02 33 37 04 40 - 06 71 95 21 70
Mail : bernard.blot4@orange.fr
Site : <http://joggingdandaine.e-monsite.com>

CYCLISME

→ ENTENTE CYCLISTE FERTOISE
Président : M. Yves FREDDI
Tél. : 02 33 37 30 46
Mail : yves.freddi@sfr.fr

→ LES CYCLOS DU PAYS FERTOIS
Contact : M. Gérard Blanchard
Tél. : 02 33 37 05 96

VÉLO CLUB DE LA FERTE-MACE

Président : M. Mickaël LECOMMANDEUR
Tél. : 02 43 04 30 38
Mail : vcfertemace@orange.fr

ÉQUITATION

→ EQUI'PELERAS
Contact : Mme Cécile PRIEUR
Tél. : 02 33 38 29 83

ESCALADE

→ GRES D'ANDAINE
Contact : M. A. PERELLE
Tél. : 06 73 74 57 35
Mail : zoutops@club-internet.fr

FOOTBALL

→ JEUNESSE FERTOISE-BAGNOLES
Président : M. Philippe SUCHET
Tél. : 02 33 37 15 44
Mail : j.f.b@wanadoo.fr
Site : www.footfertois.fr

FOOTBALL LOISIRS FERTOIS

Président : M. GHELLOUCI
Tél. : 02 33 37 46 46

MOTO-CROSS

→ ASSOCIATION MOTO CLUB FERTOIS (A.M.C.F)
Président : M. Anthony HAIRY
Tél. : 06 85 01 08 93
Mail : amcf61@msn.com
Site : <http://amcf.e-monsite.com>

SWIN GOLF

→ ASF - ASSOCIATION SWIN FERTOIS
Président : M. Thierry MARCEL
Tél. : 06 77 16 45 64
Mail : aswinfertois@gmail.com
Site : <https://sites.google.com/site/swinfertois>

TENNIS DE TABLE

→ AMICALE LAIQUE TENNIS DE TABLE (ALTT)
Président : M. David Duchesne
Tél. : 06 89 12 01 56
Mail : serge.babarit@laposte.net
Blog : <http://alttlafm.overblog.com/>

TRIATHLON

→ TRIATHLON FLERS-LA FERTÉ
Président : M. Djamil Boulenouar
Tél. : 06 37 16 42 45
Mail : dboulenouar@gmail.com
Site : www.lestriathlonsdulac.fr

VOLLEY BALL

→ CLUB SPORTIF FERTEMACE VOLLEY-BALL
Président : M. Patrick LAMOTHE
Contact : Mme Anne CHARRIERAS
Tél. : 02 33 37 24 59
Mail : csfertemacevolley@gmail.com
Site : www.fertemacevolleyball.fr

CULTURE LOISIRS

ANIM'FERTE

Présidente : Mme Catherine SALLARD
Tél. : 06 49 84 65 20 ou 06 62 56 53 05
Mail : catherine.sallard@bbox.fr

ARTS

→ L'ATELIER DU 4 BIS
Présidente : Mme Laurence ARGENTIN
Tél. : 07 80 47 95 49
Mail : latelierdu4bis@laposte.net

→ CINE FERTÉ (cinéma)
 Président : M. Philippe CONNAN
 Tél. : 02 33 37 52 81
 Mail : cinemagerardphilipe@cineferte.fr
 Site : www.cineferte.fr

→ LES AMIS DES JEUX, MUSIQUES
 ET CONTES TRADITIONNELS
 Président : M. Albert LE MONNIER
 Tél. : 06 85 89 18 40
 Mail : albert.le-monnier@wanadoo.fr

→ LEZ'ARTS OSEURS
 Présidente : M^{me} Isabelle FOURMOND-SEGEON
 Tél. : 06 07 30 03 47

● JEU EN RÉSEAU
 → ASSOCIATION KALHAN
 Président : M. Victor AUVRAY
 Contact : M. Etienne MAUGER
 Tél. : 06 75 01 03 67
 Mail : info@virtual-lan.fr
 Site : www.virtual-lan.fr

● MODÉLISME
 → CLUB HYDRO-MODELISME FERTOIS
 Président : M. Thierry RAUCOULE
 Tél. : 02 33 37 09 46
 Mail : thierry.raucoule@wanadoo.fr
 → RAIL MINIATURE DU PAYS FERTOIS
 Président : M. Pierre LATEUX
 Courriel : rail-miniature.pays-fertois@laposte.net
 Blog : <http://rmpf61.canalblog.com>

● MUSIQUE - DANSE COUNTRY
 → AMLOS
 Présidente : M^{me} Aurélie Barbé
 Tél. : 02 33 38 65 78 - Mail : wattez.guy@orange.fr
 Site : <http://amloscountrydance.free.fr>

● NATURE
 → A.A.P.P.M.A. (Pêche)
 Président : M. Eric LEBORGNE
 Tél. : 02 43 08 09 65

→ APP ANTOIGNY (Pêche)
 Président : M. Joseph LETOURNEUR
 Tél. : 02 33 37 28 81

→ ASSOCIATION P.A.R.A.D.E.
 Photographes Animaliers de la Région
 des Andaines et Découverte de l'Environnement
 Contact : M. Xavier MALHÈRE
 Tél. : 02 33 30 07 47

→ LES CROQUEURS DE POMMES DU BOCAGE
 NORMAND
 Présidente : M^{me} Madeleine CORBENOIS
 Tél. : 06 76 79 04 33

→ ASSOCIATION DES CHATS LIBRES FERTOIS
 Tél. : 06 51 24 30 05
 Mail : assochat@outlook.fr
 Site : www.leschatslibresfertois.org

→ UN ESPOIR POUR LES SANS VOIX
 (défense animale)
 Mail : unespoirsansvoix@gmail.com
 Tél. : 06 33 66 57 02 ou 06 28 68 08 32

● PHILATÉLIE
 → AMICALE PHILATELIQUE FERTOISE
 Président : M. Michel ARMAND
 Tél. : 02 33 37 47 45
 Mail : guyeloy@free.fr

● AUTRES ASSOCIATIONS
 → AVENIR ESPOIR 2000
 St Michel des Andaines
 Président : M. Rémy JARRY
 Site : www.foire-andaines.fr



→ COMITE KERMESSE
 ANTOIGNY
 Président : M. Alain CHEVALIER
 Tél. : 02 33 37 36 69

● PATRIMOINE - TRADITIONS

→ CONCOURS D'ANIMAUX DE VIANDE
 Président : M. Roger FOUCHER
 Tél. : 02 33 37 00 75

→ CONFRÈRIE LA TRIPIÈRE FERTOISE
 Grand Maître : M. Marc MAILLARD
 Secrétaire : M^{me} Thérèse CHARTON
 Tél. : 02 33 38 43 47
 Mail : maillardmarcbrigitte@orange.fr

→ COMICE AGRICOLE CANTONAL
 Président : M. Jean-Marc GUILLOCHIN
 Tél. : 02 33 38 60 73

→ LES AMIS DE MARCEL PIERRE
 Tél. : 02 33 37 10 97

→ ASSOCIATION POUR LA RESTAURATION
 DE L'ÉGLISE NOTRE-DAME
 Président : M. J-M DE JACQUELOT
 Mail : restauration.eglisefertemace@gmail.com

JEUNES

→ A.C.E (Action Catholique des Enfants)
 CLUBS PERLIN-FRIPOUNET-TRIOLO
 Contact : M^{me} Pascale VENIÈRE
 Tél. : 02 33 38 43 93
 Mail : ace.orne@gmail.com

→ LE ROCHER BROUTIN (Le Plein Air Fertois)
 Président : M. Michel GOUSSIN
 Tél. : 02 33 30 05 07
 Site : <http://rocherbroutin.strikingly.com>

→ M.R.J.C.
 Animatrice permanente : M^{me} Lucie ANDRÉ
 Tél. : 02 33 38 43 93
 Mail : orne@mrjc.org
 Site : www.mrjc.org

→ SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE
 Contact : M. Samuel BLONDEL
 Tél. : 02 33 30 81 77
 Mail : sam.blondel@orange.fr
 Site : www.sgdf.fr

JUMELAGES / SOLIDARITÉ

→ ABCD - ASSOCIATION BAOBAB POUR
 LA COOPÉRATION ET LE DÉVELOPPEMENT
 Vice-Président : M. Pierre DUPIN
 Tél. : 02 33 37 09 98
 Mail : j.rioudavy@laposte.net

→ ACTION DES CHRÉTIENS POUR L'ABOLISSEMENT
 DE LA TORTURE - ACAT
 Présidente : M^{me} Monique CARLIER
 Tél. : 02 33 37 27 32

POINT DE VIE LOCALE

Tél. : 06 06 40 82 68
 Mail : pvl-admin@riseup.net
 Site : <https://pointdevielocalefertois.wordpress.com>
 Facebook : PVLpaysfertois

ALTER'ANDAINES

Président : M. Ludovic DUBREUIL

Tél. : 02 33 37 16 54

Courriel : alter.andaines@laposte.net

Site : www.natureandaines.fr

ASSOCIATION DES MUSULMANS FERTOIS

Président : M. Rachid ES SEHAYLI

Contact : M. K. TAOUI

Tél. : 06 13 74 96 03

ASSOCIATION LA FERTÉ MACE/EBOLOWA (Cameroun)

Président : M. Christian VAN AERDEN

Tél. : 02 33 37 04 82

COMITÉ DE JUMELAGE LA FERTE MACE/LUDLOW (GB)

Président : M. Yvon JESTIN, Tél. : 02 33 37 17 92

Contact : M^{me} Isabelle RAMOND,

Tél. : 06 01 75 84 61

Mail : jumelagelfm.ludlow@gmail.com

Site : www.jumelage-ludlow.webs.com

COMITÉ DE JUMELAGE LA FERTÉ-MACÉ/NEUSDADT (Allemagne)

Président : M. Loïc VAVASSEUR - Tél. : 06 24 21 53 36

Secrétaire : Thérèse CHARTON - Tél. : 02 33 37 30 10

Mail : loic.vavasseur@ac-caen.fr

JUMELAGE LA FERTÉ-MACÉ / MARIENSEE

Pdts (es) : M^{mes} CAPLAIN, GOSSELIN

et M. LAMOUR, LEDAN

Tél. : 06 14 91 39 40



LIONS CLUB

Président : M. Philippe TARIEL

Secrétaire : M. G. VAN AERDEN

Tél. : 06 88 45 68 29

Sites : www.lions-france.org/normandie
www.revedebouchon61.fr

RICHELIEU INTERNATIONAL

Club Fort Matthieu

Présidente : M^{me} Claire DUVAL

Secrétaire : M. G. VAN AERDEN

Tél. : 06 88 45 68 29

Contact : M^{me} Daniele BRÉTEAU

Tél. : 02 33 96 32 36 ou 06 59 23 35 96

Mail : danielle.breteau@wanadoo.fr

ROTARY CLUB DE BAGNOLES DE L'ORNE ET PAYS D'ANDAINES

Président : M. J-M DE JACQUELOT

SOLIDAR'MÔMES

Présidente : M^{me} Jacqueline ONFRAY

Mail : president@solidarmomes.com

Site : www.solidarmomes.com

AIDE SOCIALE

→ A'DOM 61 DE LA FERTE MACE AAPF/CSF

Tél. : 02 33 37 29 16

Mail : afad.argentan@wanadoo.fr

Site : www.aideadomiciledelorne.org

ASSOCIATION DES FAMILLES

Président : M. Vincent VÉRON

Tél. : 02 33 30 16 96

Mail : desfamilles.association@sfr.fr

ASSOCIATION INTERMÉDIAIRE PHENIX

Contact : M^{me} Aline LEFÈVRE

Tél. : 02 33 38 05 75

ENFANCE ET PARTAGE

AIDE À L'ENFANCE EN DÉTRESSE

Contact : M^{me} BUGAUT

Tél. : 06 31 55 42 77

LES RESTOS DU CŒUR

Responsable du centre de La Ferté-Macé :

M. Pierre DESAUNAY

Tél. : 02 33 37 25 71

Mail : ad61.laferte-mace0@restosducoeur.org

Site départemental : <http://restosducoeur.orne.free.fr>

SECOURS CATHOLIQUE

Président : M. Daniel AUMONT

Tél. : 02 33 30 79 79 ou 06 33 41 90 68

SECOURS POPULAIRE

Contact : M^{me} Danielle LUCET

Tél. : 02 33 37 89 95

UNA BOCAGE ORNAIS

Direction : M^{me} Viviane BRIENS

Tél. : 02 33 37 22 75

Mail : accueillfertemace@una-flers.com

Site : www.una.fr

SANTÉ LUTTE CONTRE LA MALADIE

ALOIS PAYS D'ANDAINE J-J FRANCESCONI

(Maladie Alzheimer)

Présidente : M^{me} Claudine FRANCESCONI

Mail : clfrancesconi@yahoo.fr

Tél. : 06 07 86 52 96

ALCOOL ASSISTANCE LA CROIX D'OR

Contact : M. Pierre GAILLARD

Tél. : 02 33 37 44 57 ou 06 71 17 52 80

Mail : alcoolassist61@orange.fr

Site : www.alcoolassistance.net

EN VOL SANS ALCOOL

Président : M. J-L MAILLARD

Tél. : 02 33 35 50 40 - 06 20 88 60 65

Mail : asso_envolsansalcool@orange.fr

ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BÉNEVOLES

Président : M. André LEROUX

Tél. : 02 33 38 69 13

Mail : lerouxandre@sfr.fr

CROIX ROUGE FRANÇAISE - LA FERTÉ MACÉ

Contact : M. Alain CLOUET

Tél. : 06 80 01 03 19

Site : www.croix-rouge.fr

F.N.A.T.H. - ASSOCIATION DES ACCIDENTÉS DE LA VIE LA FERTÉ-MACÉ

Président : M. Robert MONNIER

Tél. : 02 33 37 10 51

Secrétaire : Alain RAMON

Tél. : 02 33 37 07 01

Mail : alainramon@sfr.fr - Site : www.fnath.org

FORUM ASSOCIATIF FERTOIS

Président : M. Patrick FOURNIER -

Tél. : 06 81 56 42 17

RETRAITÉS

→ ÂGE D'OR DU PAYS FERTOIS

Présidente : M^{me} BERTHELOT

Tél. : 02 33 37 30 81 ou 02 33 38 84 62

→ AMIS DES PERSONNES ÂGÉES DE L'HÔPITAL

Présidente : M^{me} Roseline PRADO

Tél. : 02 33 30 53 09

Mail : r.prado@chic-andaines.fr

→ ASSOCIATION GYMNASTIQUE ET MARCHE DE LA FERTÉ MACÉ

Contact : M^{me} LALONDE - Tél. : 02 33 37 34 62

→ GÉNÉRATION MOUVEMENT LES AINES RURAUX DU CANTON DE LA FERTÉ MACÉ ET COMMUNES ENVIRONNANTES - Tél. : 06 85 95 49 28

→ UNION DES RETRAITÉS - PERSONNES AGEES

Présidente : M^{me} Renée HOUILLÈRE

Tél. : 02 33 30 05 27

→ LE CLUB DES ANCIENS (*St Michel des Andaines*)

Président : M. Michel GAHÉRY

→ CLUB DES 3 CLOCHERS (*Antoigny*)

Présidente : M^{me} Marie-Claire LEFOULON

Tél. : 02 33 37 28 43

ANCIENS COMBATTANTS

→ ASSOCIATION DES ANCIENS AFN-FNACA

Président : M. Michel GOUALIER

Tél. : 02 33 37 36 01

Mail : michel.goualier@orange.fr

→ ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS D'INDOCHINE DU PAYS FERTOIS

Président : M. Jacques RADIGUET

Tél. : 02 33 28 16 60

→ ASSOCIATION DES VICTIMES ET RESCAPÉS DES CAMPS NAZIS

Président : M. Lucien GRAINDORGE

Tél. : 02 33 37 00 32

→ COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS LA FERTÉ-MACÉ

Présidente : M^{me} Chantal MICLARD

Tél. : 02 33 38 17 86 et 06 87 54 79 03

→ UNION NATIONALE DES COMBATTANTS - UNC

Président : M. Francis RAVOIRE

Tél. : 02 33 38 28 23



Bon à savoir

- 76 Numéros Utiles
- 77 Papiers à conserver
- 78 Plan de ville
- 80 Zones

NUMÉROS UTILES

⇒Urgence par SMS pour les sourds et malentendants.....	114
⇒Drogue info service - N° gratuit.....	0 800 231 313
⇒Jeunes - Violences - Ecoute N° gratuit.....	0 800 202 223
⇒Sida info service - N° gratuit.....	0 800 840 800
⇒Maltraitance personnes âgées et handicapées.....	39 77
⇒Violences conjugales et violences faites aux femmes.....	39 19
⇒Appel d'urgence Européen.....	112
⇒Enfance maltraitée.....	119
⇒SAMU.....	15
⇒POMPIERS.....	18
⇒GENDARMERIE.....	17 ou 02 33 14 03 33
⇒HÔPITAL DES ANDAINES Urgences.....	02 33 30 50 50 02 33 30 50 16
⇒PHARMACIE (Pharmacie de garde les nuits, les dimanches et jours fériés).....	32 37
⇒URGENCE DENTAIRE (Dimanches et jours fériés de 10h à 12h).....	02 33 31 97 09
⇒TAXIS FERTOIS Andaines Taxis ⇒ 37, rue de la Victoire.....	02 33 37 33 11 / 06 09 39 59 19
Rioult ⇒ 57, rue Félix Désaunay.....	02 33 37 80 53
Caplain ⇒ Route de Paris.....	02 33 37 09 57
⇒URGENCE SÉCURITÉ GAZ.....	0 800 47 33 33
⇒GDF (Services locaux sécurité dépannage).....	0 810 43 30 61
⇒ERDF DÉPANNAGE (Appel gratuit).....	0 972 67 50 61
⇒VEOLIA EAU URGENCES 24H/24.....	0 811 90 08 00
⇒FRANCE TÉLÉCOM Service clients.....	10 14
Service Après vente.....	10 13
OFFICE DU TOURISME.....	02 33 37 10 97
LA POSTE ⇒ 32 rue aux cordiers.....	36 31
PÔLE EMPLOI.....	39 49
PRÉFECTURE DE L'ORNE ⇒ 39 Rue St Blaise - BP 529 61018 ALENCON.....	02 33 80 61 61
Site : www.orne.gouv.fr	
TRÉSORERIE ⇒ 1 rue H. Laigre - 61600 LA FERTÉ-MACÉ	02 33 37 02 02
SERVICE DES IMPÔTS DES PARTICULIERS ET DES ENTREPRISES (Domfront)	02 33 30 27 00
Site : www.impots.gouv.fr	

PAPIERS À CONSERVER

TYPES DE DOCUMENT	DURÉE DE CONSERVATION
Assurances Contrats, quittances, avis d'échéance, preuves du règlement, courrier de résiliation...	2 ans
Banque Prêt immobilier et consommation, relevés de compte, talons de chèque..	2 ans 5 ans
Famille Livret de famille, contrat de mariage, jugement de divorce, donations... Avis versement d'allocations familiales...	Permanente 3 ans
Logement Titre de propriété, charges de copropriété, contrat de location, état des lieux, quittances de loyer, échéance APL, factures liées aux travaux, factures électricité, gaz, eau, Factures téléphone, internet, preuve de restitution de box, certificats de ramonage, attestations d'entretien annuel des chaudières...	Permanente 10 ans 3 ans 3 ans 2 ans petits travaux - 10 ans gros-œuvre 5 ans (délai pour contester une facture) 1 an 2 ans 1 an 2 ans
Impôts sur le revenu, taxes foncière, habitation...	3 ans 1 à 3 ans
Travail Contrat de travail, bulletins de salaire, titre de paiement de pension de retraite, échéances allocations chômage	Jusqu'à liquidation de la retraite Permanente 3 ans
Santé Carnet de vaccination, carte de groupe sanguin, dossiers médicaux, bordereaux de Sécurité sociale	Permanente 2 ans

En cas de perte ou de vol de papier : L'obtention de nouveaux papiers (passeport, carte nationale d'identité, carte grise, permis de conduire, carte bleue ou Carte Vitale) nécessite de nombreuses démarches administratives. Site : www.service-public.fr - Tél. : 0 892 705 705 (0,34 € par minute) pour faire immédiatement opposition à sa carte bancaire, notamment en cas de vol ou de perte

Bon à savoir

PLAN DE VILLE LA FERTÉ-MACÉ

Alençon	(rue d')	C6 D5 E5 E6	Jardins Nicole	(rue des)	E5
Alexandre Laine	(rue)	B3 C4	Jean Jaurès.	(rue)	E5
AlmireViel	(rue)	E4	Jean Rostand.	(rue)	E4
Armand Macé	(rue)	C5 Joseph Ruest.	(rue)	C5	
Amiral Dumesnil.	(rue)	C2 Jules Davoust.	(rue de la)	C6	
Ancienne Eglise	(rue de l')	C5 Lavenderie.	(avenue)	B3 B4 B5	
Argentan.	(route d')	CS D4 E3 F2	Le Meunier de la Raillère.	(avenue)	B3
Auguste Rodin.	(rue)	E5 Léon Blum.	(rue)	E6	
Bagnoles.	(route de)	A7 A8 Levant.	(rue du)	C6	
Bansard.	(cour)	E5 Louis Pasteur.	(rue de)	D3	
Barre.	(rue de la)	C6 Ludlow.	(rue de)	D2 D3	
Bas du Fay	(chemin dit du)	D3 Marcel Pierre.	(rue)	A2	
Bat.	(chemin de)	C2 C3 Marie Curie.	(rue)	B5	
Blanchisseurs.	(rue des)	B5 B6 Martin Luther King.	(rue)	A4 A5 B4 B5	
Boisseliers.	(rue des)	A6 B6 Montazières.	(rue des)	D4	
Brochardière	(Route de la)	A5 Moulin de la Forge.	(ruelle du)	C6	
Bruyère.	(chemin de la)	C1 D1 Moulin Robert.	(rue du)	E5	
Calville.	(rue de la)	D2 Neustadt ex Château.	(place)	C5	
Chambrette.	(rue de la)	D4 Niaux.	(impasse)	C6	
Champ des Oiseaux.	(chemin du)	D1 E1 Nicole.	(rue)	C6	
Chanoine Laigre.	(rue)	C3 C4 Noisetiers.	(rue des)	B4 C4	
Charles Léandre.	(rue)	A5 Olivière.	(route de l')	A7	
Château.	(rue du)	C5 C6 Paillet.	(rue)	C5	
Chauvière.	(cour)	B5 Parieurs.	(rue des)	A5	
Chauvière.	(rue)	C5 Passementiers.	(rue des)	B5 B6	
Chauvins.	(chemin des)	B2 Pavée.	(rue)	C6	
Chevrollière.	(rue)	F4 Petite Vitesse.	(chemin de la)	C4	
Cinq Frères Robinet.	(rue des)	C7 Petite Vitesse.	(rue de la)	C4	
Clouet.	(rue du)	B5 B6 Peupliers.	(rue des)	E3	
Collège.	(rue du)	C6 Pierre Neuve.	(rue)	C5 D4	
Colonel Mazeline.	(rue du)	E4 Pommeraie.	(rue de la)	C2	
Cordiers.	(rue aux)	C5 C6 Pommiers.	(rue des)	B1 C2 C3	
Croix de Fer.	(rue)	C6 Président Coty.	(avenue du)	B1 C2 C3	
De Contades.	(bd)	B3 B4 B5 14 Juillet.	(rue du)	B6 C6	
Denet.	(rue Dr)	D2 4 Roues.	(rue des)	C5	
Deux Gares.	(rue des)	C4 Rabodange.	(chemin de)	B7-C7	
Domfront.	(route de)	A7 République.	(place de la)	C6	
Dr Ernest Poulain.	(rue)	B6 B7 Ridrel.	(rue des)	A1 B1	
Dr Georges Louvel.	(place)	B3 Robert Buron.	(rue)	A5	
Dr Georges Louvel.	(rue)	B3 Rocher.	(chemin du)	B1	
Enault Pelterie.	(rue)	B3 Sablières.	(rue des)	E4	
Felix Desaunay.	(rue)	A5 St Sabotiers.	(rue des)	A5	
Ferté-Macé à la Perrière.	(chemin de la)	B4 C4 Teinture.	(rue de la)	C2	
Forêt d'Andaine.	(bd de la)	A3 à A7 Savoigne Biffèche.	(rue)	C2 C3 D3	
Fossés Nicole.	(rue des)	C6 Seur Marie Bottier.	(avenue des)	E2 D2 D3 D4	
Fossés Saint Denis.	(rue des)	B5 C6 Sorbiers.	(avenue des)	C5 D5	
Foulons.	(rue des)	A5 St Denis.	(rue)	B5 D5	
Fournelles.	(ruelle des)	C5 D5 St-Georges.	(rue)	C6	
Frédéric Dugrais.	(rue)	C2 St-Maurice du Québec.	(rue)	D2	
Frédéric Lemercier.	(place)	C6 Tanneurs.	(rue des)	B6	
Gabriel Duhé.	(rue de)	C5 Tisserands.	(rue des)	A6 B6	
Gagné.	(rue)	A2 A3 Toussaint Louverture.	(impasse)	E5	
Gasset.	(rue du)	C6 Val Fleuri.	(impasse du)	B6	
Général de Gaulle.	(place du)	C6 Val Vert.	(rue du)	B6	
Général Lederc.	(place du)	B5 Vallon.	(ruelle)	C6	
Georges Brassens.	(cour)	C5 Versailles.	(rue de la)	B5 C4 C5	
Halle à l'Avoine.	(rue de la)	B3 C3 Victoire.	(rue de la)	B5 C5 C6	
Hamonic.	(bd)	C5 Wilfrid Châmelier.	(rue d')	C5	
Hautvile.	(rue d')				

crédit : PUBLI DIFFUSION

La Ferté-Macé



BON À SAVOIR

Bon à savoir

CALENDRIER SCOLAIRE 2016-2017

zone A

Académies :
Besançon, Bordeaux,
Clermont-Ferrand, Dijon,
Grenoble, Limoges,
Lyon, Poitiers

zone B

Académies :
Aix-Marseille, Amiens, Caen,
Lille, Nancy-Metz, Nantes,
Nice, Orléans-Tours, Reims,
Rennes, Rouen, Strasbourg

zone C

Académies :
Créteil, Montpellier, Paris,
Toulouse, Versailles

PRÉRENTRÉE DES
ENSEIGNANTS

mercredi 31 août 2016

RENTRÉE
SCOLAIRE
DES ÉLÈVES

jeudi 1^{er} septembre 2016

VACANCES DE
LA TOUSSAINT

Fin des cours : mercredi 19 octobre 2016
Reprise des cours : jeudi 3 novembre 2016

VACANCES
DE NOËL

Fin des cours : samedi 17 décembre 2016
Reprise des cours : mardi 3 janvier 2017

VACANCES
D'HIVER

Fin des cours :
samedi 18 février 2017
Reprise des cours :
lundi 6 mars 2017

Fin des cours :
samedi 11 février 2017
Reprise des cours :
lundi 27 février 2017

Fin des cours :
samedi 18 février 2017
Reprise des cours :
lundi 20 février 2017

VACANCES
DE PRINTEMPS

Fin des cours :
samedi 15 avril 2017
Reprise des cours :
mardi 2 mai 2017

Fin des cours :
samedi 8 avril 2017
Reprise des cours :
lundi 24 avril 2017

Fin des cours :
samedi 1^{er} avril 2017
Reprise des cours :
lundi 10 avril 2017

VACANCES
D'ÉTÉ (1)

Fin des cours : samedi 8 juillet 2017

[1] Les enseignants appartiennent aux établissements liés aux académies qui sont en service jusqu'à la date fixée pour la clôture de ces examens par le centre de service établissant la calendarisation de la session.

Pour les enseignants, leurs délégués et leurs adjoints (ou un horaire équivalent), pris en dehors des heures de cours, pourront être dispensés, durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par leurs autorités académiques.

Les classes veilleront à vendredi 26 mai 2017 et le samedi 27 mai 2017.

Le départ en vacances à huis clos après la classe, le matin des jours indiqués.

Les vacances débutent le samedi, pour les élèves qui ont plus cours le jeudi 14, le départ à huis fermé/dès après 16h cours.

Septembre 2016	Octobre 2016	Novembre 2016	Décembre 2016	Janvier 2017	Février 2017
1 J Gilles 2 V Ingrid 3 S Grégoire 4 D Rosalie 5 L Rafaëlla 6 M Bertrand 7 M Renne 8 J Nativité N.-D. 9 V Alain 10 S Intis 11 D Adélie 12 L Apollinaire 13 M Aimé 14 M La Sainte-Croix 15 J Roland 16 V Edith 17 S Renaud 18 D Nadège 19 L Emilie 20 M Davy 21 M Matthieu 22 J AUTOMNE 23 V Constant 24 S Théle 25 D Hermann 26 L Come, Damien 27 M Vincent de Paul 28 M Venceslas 29 J Michel 30 V Jérôme	1 S Thér. de l'E.-J. 2 D Léger 3 L Gérard 4 M Franc d'Assise 5 M Fleur 6 J Bruno 7 V Serge 8 S Pelagié 9 D Denis 10 L Ghislain 11 M Firmain 12 M Wilfried 13 J Géraud 14 V Juste 15 S Thérèse d'Avila 16 D Edwige 17 L Baudouin 18 M Luc 19 M René 20 J Adeline 21 V Céline 22 S Elodie 23 D Jean de Cap. 24 L Florentin 25 M Crépin 26 M Dimitri 27 J Èmeline 28 V Simon, Jude 29 S Narcisse 30 D Bienvénue 31 L Quentin	1 M TOUSSAINT 2 M Défauts 3 J Hubert 4 V Charles 5 S Sylvie 6 D Berthille 7 L Canine 8 M Geoffroy 9 M Théodore 10 J Léon 11 V ARMISTICE 1918 12 S Christian 13 D Brice 14 L Sidoine 15 M Albert 16 M Marguerite 17 J Elisabeth 18 V Aude 19 S Tanguy 20 D Edmund 21 L Piès, de Marie 22 M Cécile 23 M Clément 24 J Flora 25 V Catherine Laboure 26 S Delphine 27 D Séverine 28 L Jacques de la M 29 M Saturnin 30 M André 31 L Quentin	1 J Florence 2 V Viviane 3 S Xavier 4 D Barbara 5 L Gérald 6 M Nicolas 7 M Ambroise 8 J Imm. Concept. 9 V Pierre Fournier 10 S Romaric 11 D Daniel 12 L Chantal 13 M Lucie 14 M Odile 15 J Ninon 16 V Alice 17 S Judicaël, Gaël 18 D Gatien 19 L Urbain 20 M Théophile 21 M HIVER 22 J Françoise-Xavière 23 V Armand 24 S Adele 25 D NOËL 26 L Étienne 27 M Jean 28 M Innocents 29 J David 30 V Roger 31 S Sylvestre	1 D JOUR DE L'AN 2 L Basile 3 M Geneviève 4 M Odilon 5 J Edouard 6 V Mélanie 7 S Raymond 8 D Ephanié 9 L Alix 10 M Guillaume 11 M Paulin 12 J Tatiana 13 V Yvette 14 S Nina 15 D Rémi 16 L Marcel 17 M Roseline 18 M Prisca 19 J Manu 20 V Sébastien 21 S Agnès 22 D Vincent 23 L Barnard 24 M Fr. de Sales 25 M Conv. St Paul 26 J Paul 27 V Angèle 28 S Thomas d'Aquin 29 D Gildas 30 L Martine 31 M Marcellle	1 M Ella 2 J Présentation 3 V Blaïsc 4 S Véronique 5 D Agathe 6 L Gaston 7 M Eugénie 8 M Jacqueline 9 J Apoline 10 V Amaud 11 S N.-D. Lourdes 12 D Félix 13 L Béatrice 14 M Valentin 15 M Claude 16 J Juliette 17 V Alexia 18 S Bernadette 19 D Gabin 20 L Aimée 21 M P. Damien 22 M Isabelle 23 J Lazare 24 V Modesle 25 S Roméo 26 D Nestor 27 L Honorine 28 M Mardi-Gras
Mars 2017	Avril 2017	Mai 2017	Juin 2017	Juillet 2017	Août 2017
1 M Cendres 2 J Charles le Bon 3 S Guichot 4 S Casimir 5 D Grands-mères 6 L Colette 7 M Félicité 8 M Jean de Dieu 9 J Françoise 10 V Vivien 11 S Rosine 12 D Justine 13 L Rodrigue 14 M Mathilde 15 M Louise 16 J Bénédicte 17 V Patrice 18 S Cyrille 19 D Joseph 20 L PRINTEMPS 21 M Clémence 22 M Léa 23 J Victoria 24 V Cath. de Sudetie 25 S Annocation 26 D Larissa 27 L Habib 28 M Gontran 29 M Gwladys 30 J Amédée 31 V Benjamin	1 S Hugues 2 D Sandrine 3 L Richard 4 M Isidore 5 M Irène 6 J Marcellin 7 V J. B. de la Salle 8 S Julie 9 D Rameaux 10 L Fulbert 11 M Stanislas 12 M Jules 13 J Ida 14 V Maxime 15 S Palerne 16 D Pâques 17 L Lundi de Pâques 18 M Parfait 19 M Emma 20 J Odette 21 V Anselme 22 S Alexandre 23 D Georges 24 L Fidèle 25 M Marc 26 M Alida 27 J Zita 28 V Valérie 29 S Cath. de Siemne 30 D Souv. Déportés	1 L Fête du Travail 2 M Boris 3 M Phili., Jacques 4 J Sylvaine 5 V Judith 6 S Prudence 7 D Gisèle 8 L Victoire 45 9 M Pacôme 10 M Solange 11 J Estelle 12 V Achille 13 S Rolande 14 D Matthias 15 L Denise 16 M Honoré 17 M Pascal 18 J Eric 19 V Yves 20 S Bernardin 21 D Constantin 22 L Emile 23 M Didier 24 M Donatiens 25 J Ascension 26 V Bérenger 27 S Augustin de C 28 D Fêtes des Mères 29 L Aymar 30 M Ferdinand 31 M Visitation	1 J Justin 2 V Blandine 3 S Kévin 4 D Pentecôte 5 L L. de Pentecôte 6 M Norbert 7 M Gilbert 8 J Mcدارد 9 V Diane 10 S Landry 11 D Barnabé 12 L Guy 13 M Antoine de P. 14 M Elise 15 J Germaine 16 V J.-Fr. Régis 17 S Hervé 18 D Fêtes des Pères 19 L Romuald 20 M Silvera 21 M ETE 22 J Alban 23 V Audrey 24 S Jean-Baptiste 25 D Prosper 26 L Athelme 27 M Fernand 28 M Irène 29 J Pierre, Paul 30 V Martial	1 S Thierry 2 D Martine 3 L Thomas 4 M Florent 5 M Antoine 6 J Mariette 7 V Raoul 8 S Thibaut 9 D Amandine 10 L Ulrich 11 M Benoît 12 M Olivier 13 J Henri, Joël 14 V F. NATIONALE 15 S Donald 16 D N.-D. Mt Carmel 17 L Charlotte 18 M Frédéric 19 M Arsène 20 J Manna 21 V Victor 22 S Marie-Madeleine 23 D Brigitte 24 L Christine 25 M Jacques 26 M Anne, Joachim 27 J Nathalie 28 V Samson 29 S Martine 30 D Juliette 31 L Ignace de Loyola	1 M Alphonse 2 M Julian-Eymard 3 J Lydie 4 V J.-M. Vianney 5 S Abel 6 D Transfiguration 7 L Gaétan 8 M Dominique 9 M Amour 10 J Laurent 11 V Claire 12 S Clarisse 13 D Hippolyte 14 L Evarud 15 M ASSOMPTION 16 M Armel 17 J Hyacinthe 18 V Hélène 19 S Jean-Eudes 20 D Bernard 21 L Christophe 22 M Fabrice 23 M Rose de Lima 24 J Barthélémy 25 V Louis 26 S Natacha 27 D Monique 28 L Augustin 29 M Sabine 30 M Flacré 31 J Aristide